

ravages

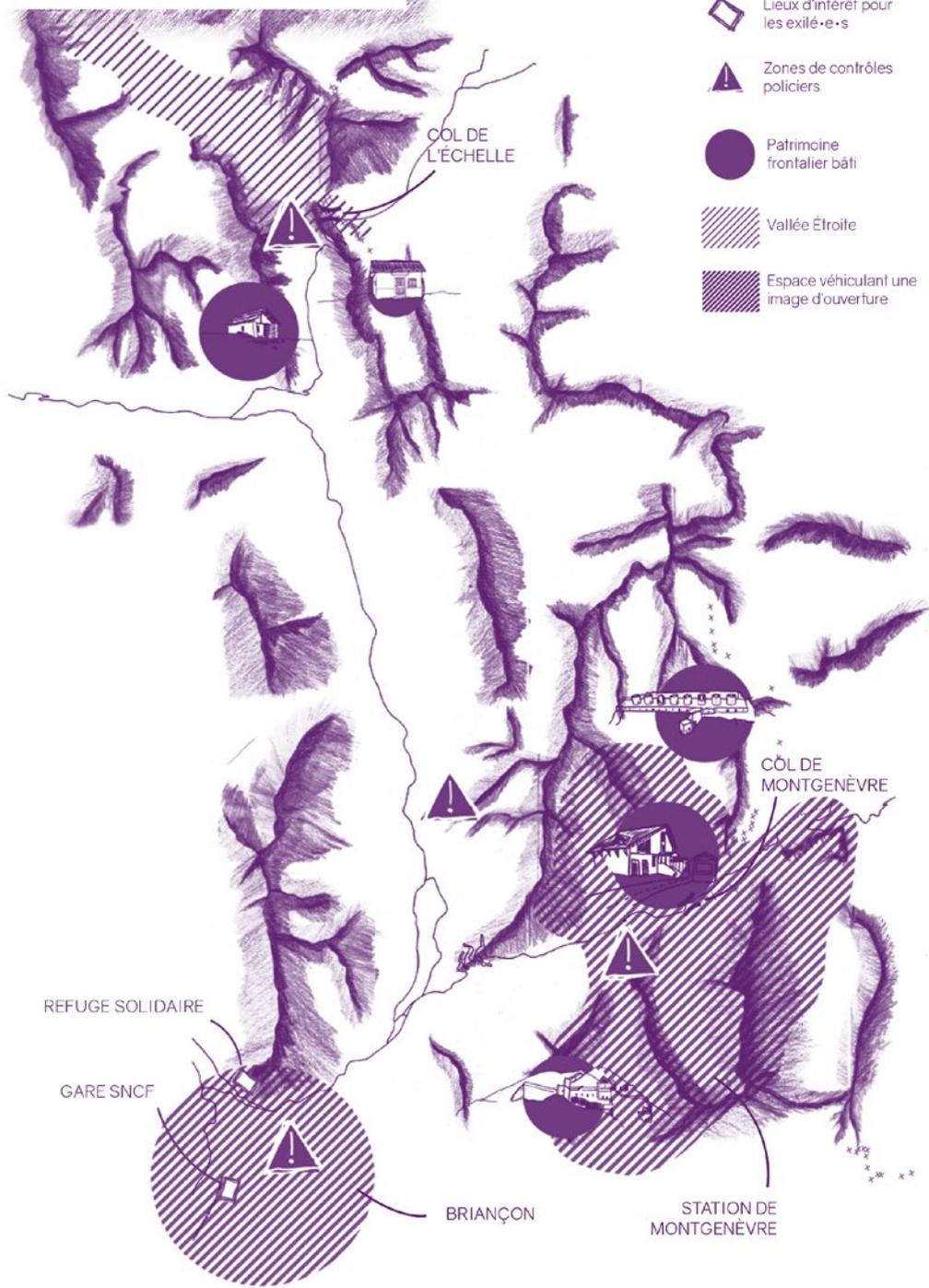
chroniques de luttes à la
frontière franco-italienne

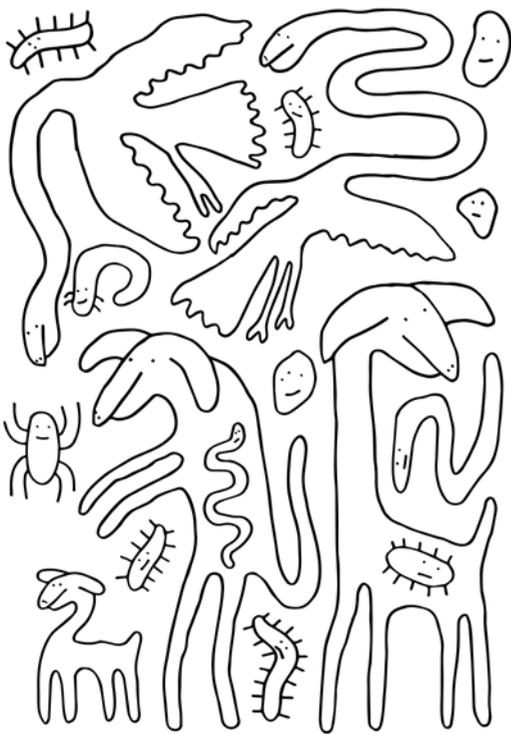


Le territoire transfrontalier du Briançonnais, entre effacement de la frontière et indice de sa présence. 2022

LÉGENDE

- Bornes frontières
- Lieux d'intérêt pour les exilé·e·s
- Zones de contrôles policiers
- Patrimoine frontalier bâti
- Vallée Étroite
- Espace véhiculant une image d'ouverture





SOMMAIRE

1 EDITO

3 L'ANNÉE 2023 VUE D'ICI

9 LEXIQUE: FRONTIÈRE

21 REMPLACER LES FRONTIÈRES PAR DES
FORÊTS D'HERBES SAUVAGES.

31 L'INTÉGRATION A COUPS DE PATATES

41 REFOULEMENTS VIOLENTS À LA FRONTIÈRE
GRÉCO-TURQUE: RÉCIT D'UNE DÉRIVE
EUROPÉENNE.

49 URSULA K. LE GUIN LA THÉORIE DE LA
FICTION-PANIER

65 TADI TAXI OULA SAROUKH ?

EDITO

Tu tiens dans tes mains le premier numéro d'une revue qui a failli s'appeler autrement. On avait pensé à Roue Libre, La Brèche, Le Pas-Sage, et même Le Blaireau Explosif. Finalement la revue s'appelle Ravages, avec un « s », parce qu'on est plusieurs à écrire là-dedans et surtout parce que des ravages y en a plein. Dans l'dico y'a écrit qu'un ravage est un dégât matériel causé de façon violente par l'action des gens ou de la nature. C'est aussi « l'effet désastreux de quelque chose sur quelqu'un », comme quand on parle des ravages de la guerre, ou de ceux du salariat.

Loin de s'imaginer comme des cataclysmes de chair et d'os qui répandraient la colère à l'aide de petites revues, l'idée est plutôt de témoigner des ravages de notre époque à partir d'un point d'observation précis, celui de la frontière franco-italienne à Briançon. On s'est dit que ça manquait un peu, dans le paysage militant du coin. Alors on a commencé à écrire. Certains de nos articles sont écrits à quatre, six, huit, parfois dix mains ! Et c'était pas toujours facile. Entre nous les critiques étaient vives, et certaines oreilles sourdes au moindre reproche¹.

Pour le moment c'est tout !

Bonne lecture,

Textes :

Illustrations :

¹ C'est pour rire...





L'ANNÉE 2023 VUE D'ICI

*du début jusqu'à ce que
l'on ai terminé de préparer
ce numéro...*

*année islamique 1444
année hébraïque 5782
année du lapin dans le ca-
lendrier chinois
année des noms de chien.
nes et de chat.tes en U
année d'un monde « plus
en adéquation avec les va-
leurs humaines » selon les
numérologues.*

3 JANVIER :

Entrée en vigueur, en Italie, d'un nouveau décret qui a pour objectif d'entraver les opérations de recherche et de sauvetage menées par les ONG en Méditerranée, rendant « encore plus dangereuse l'une des routes migratoires

les plus meurtrières au monde » selon Médecins Sans Frontières.



18 JANVIER :

C'est en qualité de président de la Communauté de Communes du Briançonnais, que Arnaud Murgia, maire de Briançon, procède à la fermeture de la MJC de Briançon, jugée « trop autonome » en matière de gestion. Le cinéma et le centre social seront repris par l'intercommunalité. Un seul service est menacé de disparition : la MAPEmonde, Mission d'accueil des personnes étrangères.

28 FÉVRIER

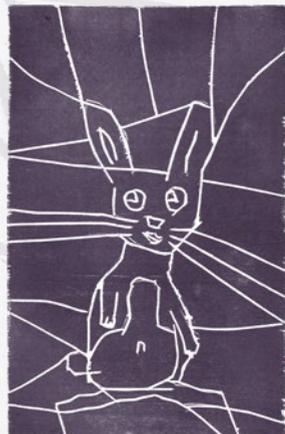
:

...et c'est en qualité de maire de Briançon, que Arnaud Murgia, président de la Communauté des Communes du Briançonnais, retire toutes subventions au collectif Saxifrage qui, depuis 2018, organisait le festival d'art vivant Chapeaux-Hauts. Certainement qu'il trouvait ce collectif trop autonome aussi.

10 FÉVRIER :

Une bande de crétin.es s'amuse à taguer des drapeaux français dans le cimetière militaire de Briançon. La presse locale parle de profanation alors qu'aucune tombe n'a été touchée, et cela remonte jusqu'au

Parisien. Arnaud Murgia accuse « les groupuscules de l'extrême gauche qui sévissent à la frontière ». Il pointe du doigt « les squats dans le centre-ville ». Dans les deux semaines suivantes, six personnes sans papiers, coupables seulement d'habiter dans un de ces squats, sont arrêtées pendant 24 heures pour une vérification d'identité, reçoivent des OQTF/IRTF et sont assignées à résidence pendant 45 jours. Injustice est faite.



1ER MARS :

On comptabilise désormais deux nouveaux films mettant en scène la frontière franco-italienne : Les Engagés et Les Survivants. Des titres grandiloquents pour ... pas grand chose. Si votre meilleur.e ami.e veut aussi faire un film du même acabit, dites-lui d'arrêter tout de suite et proposez lui plutôt d'aller manger une bonne glace.



15 MARS :

Un maire de droite d'une petite ville de 13 000 habitants voit sa maison et ses voitures incendiées par un groupe d'extrême droite. La motivation du crime, le projet de construction d'un

centre d'accueil de demandeurs d'asile sur le territoire de la commune. Voilà une chose qui n'arrivera pas à Briançon.

18 MARS :

La Grande Maraude Solidaire, organisée comme tous les ans par un ensemble d'associations et de collectifs du coin, réunit 400 à 600 personnes devant les locaux de la police aux frontières à Montgenèvre. La chorale chante et la fanfare fanfaronne, face à un rang compact de RoboCop impassibles.

25 MARS :

à Sainte-Soline, d'autres RoboCop beaucoup moins impassibles dispersent à coups de lacrymo, grenades et flash-ball la foule qui manifestait contre un projet de méga-bassine. Nombreux.ses sont les blessé.es, dont plusieurs graves.

Forte émotion partout chez les gens bien, à Briançon aussi.

11 AVRIL :

l'Italie déclare l'état d'urgence migratoire pour les six mois à venir. Dans ce cadre, les réadmissions en Italie des personnes dublinées sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Que l'abominable règlement de dublin soit mis à mal, ce ne peut être qu'une bonne nouvelle pour nous et pour la plupart de nos ami.es exilées. Juste on aurait préféré qu'il soit aboli par la gauche pour plein de bonnes raisons, plutôt que suspendu par l'extrême droite pour de très mauvaises.

10 MAI :

15 MAI :

Arnaud Murgia, maire et président de fin bref s'avez compris, demande au gouvernement de déployer l'unité spéciale Border Force par chez nous aussi, comme à Menton. À croire qu'il n'aimerait pas les étranger.es çui-là.

9 JUIN :

C'est avec un grand sourire aux lèvres qu'Arnaud Murgia et son copain Dominique Dufour, préfet des Hautes-Alpes, s'affichent à l'inauguration de l'Écrin 82-4000. Un centre de vacances à destination des personnes en situation de pauvreté... Il y a de quoi se demander ce qui les rend si heureux. Est-ce l'assurance que seules des personnes avec les bons papiers seront hébergées ici ? Ou peut-être rigolent-ils de s'afficher «solidaires» en sachant ce que Dominique allait annoncer le 13 juin ?...

Après plusieurs suspensions, renvois et reports, la loi-immigration est remise à l'ordre du jour par le gouvernement. Ça pue.

21 MAI :

le Refuge Solidaire de Briançon diffuse un communiqué de presse pour alerter la préfecture du dépassement de sa jauge d'accueil. C'est en fronçant très fort les sourcils qu'iels rappellent l'« État à ses responsabilités ». Iels citent même « notre devise républicaine : Liberté – Égalité – Fraternité ». La prochaine fois iels iront jusqu'à chanter la Marseillaise. Gare à toi monsieur le préfet !

13 JUIN :

Si vertement rabroué par le shérif Murgia et par les légalistes bien-pensant.es du Refuge, l'État promptement intervient. À partir du 24 mai, deux drones bourdonnent au-dessus de Montgenèvre. Et, pour le 1er juillet, on attend 150 policier.ères et gendarmes, en renfort pour « lutter contre l'immigration illégale entre l'Italie et la France ». C'est la Border Force, annoncée aujourd'hui par Dominique Dufour, préfet des Hautes-Alpes. Ça s'arrêtera quand ?

15 JUIN :

Après l'insupportable nuit du 12 octobre 2021 où un train a percuté 4 personnes algériennes à Ciboure, tout près de la frontière franco-espagnole, on ne désespère pas de condamner l'État en justice. Une plainte a été déposée au tribunal judiciaire de Bayonne par l'unique survivant, les familles des victimes décédées et 3 associations nationales de défense des droits des personnes exilées.

Les plaignant.e.s attendent notamment de cette information judiciaire qu'elle détermine le rôle causal des décisions prises pour la mise en œuvre de la politique de contrôle des frontières dans la survenance de ce drame.



17-18 JUIN :

Les Soulèvements de la terre appellent à manifester en Maurienne contre le projet de tunnel Turin-Lyon. La préfecture de Savoie interdit l'événement, mais plusieurs milliers de personnes se réunissent quand même.

Attendues par deux-mille flics. Elle n'aura pas lieu, cette marche internationale qui devait ressembler à un torrent alpin.

27 JUIN :

Nahel Merzouk est abattu par un flic à Nanterre pendant un contrôle d'identité. Plusieurs nuits d'émeute enflamment la pays. S'ensuivent 1500 interpellations, 448 incarcérations, un nombre imprécis de jeunes hommes tués et éborgnés par la police. Pendant ce temps, le racisme systémique, l'impunité des flics et l'insouciance des blancs perdurent (voire fleurissent).

4-6 AOÛT :

Camping itinérant Passamontagna entre Claviere (Italie) et Briançon. La manifestation est organisée quasiment toutes les années depuis 2018. Mais cette année un déploiement inédit de flics réussira à empêcher le cortège de passer la frontière.

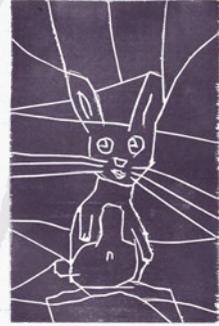
7 AOÛT :

... et c'est au lendemain de cette manif' avortée, au petit matin, qu'un homme est retrouvé mort sur un chemin de montagne entre la frontière et Briançon. Il s'appelait Moussa, était guinéen et n'avait pas les foutus papiers.



30 AOÛT :

Après un mois d'août éreintant et des arrivées record dans les dernières nuits, le Refuge Solidaire de Briançon ferme ses portes. Pourtant la veille, au cours d'une grande réunion de crise, la proposition avait été avancée d'une belle collaboration entre le nouveau squat (le Pado), le Refuge et le diocèse (qui mettait à disposition une salle et un bout de terrain). Mais les propriétaires du Refuge n'ont rien voulu entendre. 300 personnes sont mises à la rue. Le bâtiment est fermé à l'aide de vigiliants à chien et à sale tronche. Aucune date de réouverture est annoncée.



30 AOÛT :

La Belgique annonce qu'elle n'offrira plus d'hébergement aux hommes seuls demandant l'asile. C'était pourtant une obligation légale.

12 SEPTEMBRE :

6000 personnes débarquent à Lampedusa en une seule journée. C'est un record ●

LEXIQUE: FRONTIÈRE

Ce qui suit est une (pas si) courte définition du mot « frontière ». On y trouve des éléments juridiques, historiques, anthropologiques même ! pour essayer de démêler ce qu'une frontière est de ce qu'elle n'est pas. On s'appuie surtout sur la frontière franco-italienne (qu'on appellera parfois FFI pour aller plus vite), parce que c'est celle qu'on habite, qu'on connaît un peu mieux que les autres, et depuis laquelle on écrit la plupart de cette revue. Pour celles et ceux qui, pris d'un grand coup de flemme, ne souhaiteraient pas lire la suite, ce qu'on y dit est plutôt simple : la frontière est une construction juridique historiquement récente, difficilement séparable des idées d'Etat et de territoire, et dont la forme, le tracé et les modalités changent constamment. Le fait que les frontières nationales correspondent parfois à des frontières dites naturelles n'a rien d'évident : c'est le fruit d'un processus politique qui, depuis plusieurs siècles, inscrit l'Etat et ses limites dans une « nature » qui les précède et légitime leur existence.

Le rétablissement des contrôles d'identité et le renforcement des effectifs policiers le long de la frontière franco-italienne ont fait de « la frontière » un objet ordinaire dans le Briançonnais. Pour les militants du coin, « la frontière » est une réalité quotidienne : on l'arpente, on la dénonce, on essaye, le plus possible, de la rendre inutile, mais jamais – ou presque – on ne remet en question son existence. La frontière fait partie du décor. Et si elle apparaît sur nos cartes de randonnée comme une ligne nette et bien tracée, peu de choses indiquent, dans nos paysages frontaliers, qu'ici se trouve la limite d'un territoire. A la différence des murs de barbelés érigés en Grèce,

**La frontière fait
partie du décor.
Pourtant, peu de
choses indiquent,
dans nos paysages
frontaliers, qu'ici
se trouve la limite
d'un territoire.**

en Espagne ou en Hongrie, la frontière franco-italienne reste relativement intangible. Et pourtant, « la frontière » structure mouvements, pensées et luttes avec autant d'évidence que si c'était un mur. C'est pour détricoter un peu de ce sens commun que nous analysons ici le mot « frontière », les ambitions territoriales qu'il reflète et les réalités sociales qu'il impose.

FICTION JURIDIQUE

La frontière est avant tout une invention juridique, qui délimite dans l'espace là où s'applique le droit national, et là où il ne s'applique pas. Elle est légitimée chaque fois que des accords bilatéraux ou internationaux viennent réguler les relations entre les Etats, et donc leur existence. Entre l'Italie et la France, c'est l'accord de Chambéry qui régule les relations frontaliers et facilite, entre autres, le refoulement des personnes exilées quand elles se font arrêter. Mais comme elle n'est ni immuable, ni nécessaire, la frontière en tant que construction juridique change assez régulièrement.

A la fin des années 1980, la construction de l'espace Schengen

LEXIQUE: FRONTIÈRE

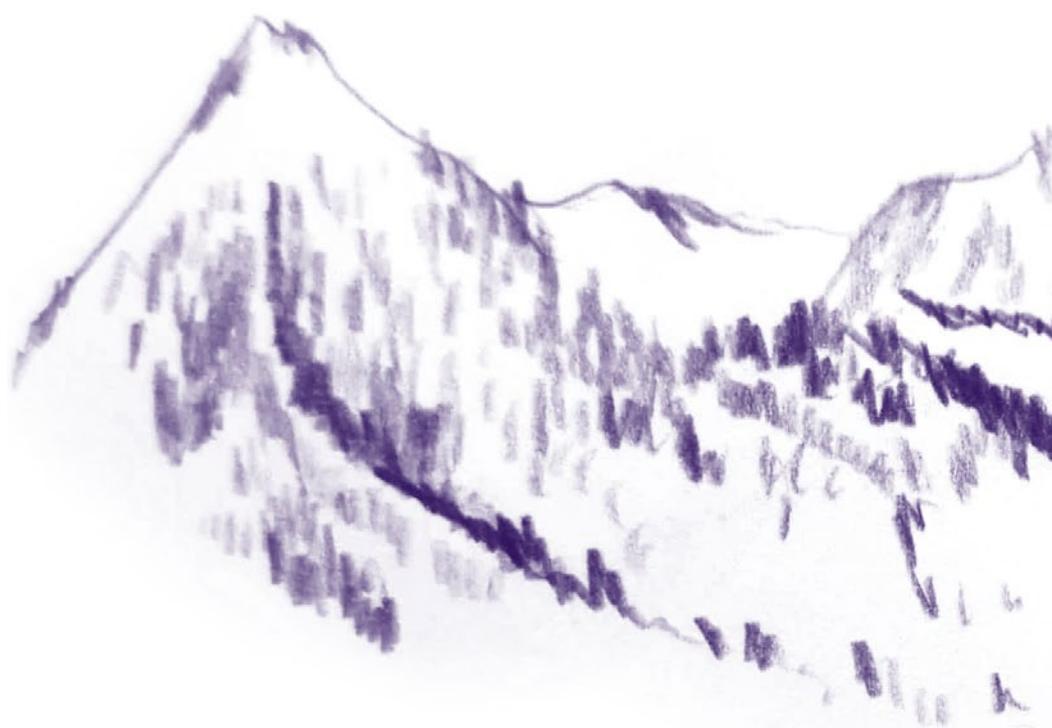
a « ouvert » la frontière entre la France et l'Italie en mettant fin aux contrôles d'identité lorsqu'une personne passait d'un territoire à un autre. Une exception à cette règle persiste depuis en droit pénal : au sein d'une zone frontalière de 20km à partir de la ligne officielle, une personne peut toujours faire face à un contrôle d'identité, si elle est recherchée ou si elle commet une infraction.

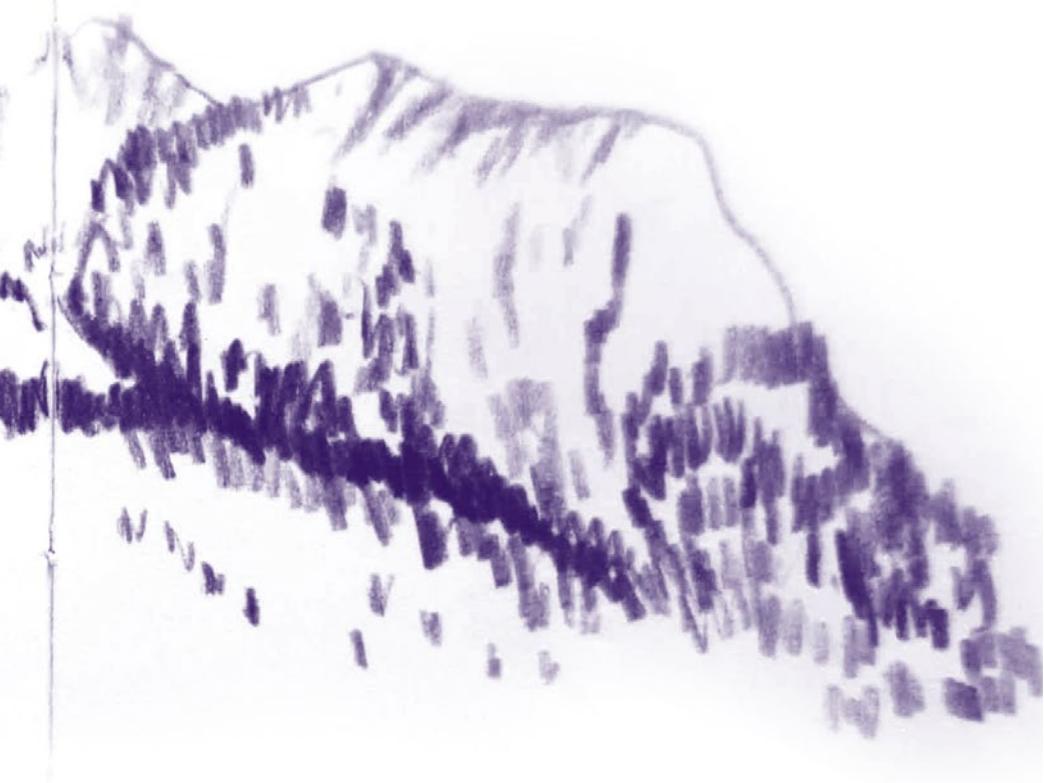
En 2015 cette frontière s'est partiellement refermée. L'Etat a établi une liste de 285 points stratégiques, appelés points de passages autorisés (PPA), autour desquels les contrôles d'identité ont été légalisés, sans que personne ne soit ni recherché ni pris en flagrant délit de quoi que ce soit. Officiellement ce rétablissement des contrôles aux frontières ne pouvait durer que 6 mois, et n'être renouvelé que pour une durée totale de deux ans. Pourtant, cela fait maintenant 8 ans que la police contrôle, expulse et enferme le long de la frontière sans aucune base légale.

Quant à celles et ceux qui ont le malheur d'arriver tout droit de plus loin – d'un pays extérieur à la zone Schengen – l'Etat a là encore une solution. Depuis 1992,

des zones appelées « zones d'attente » - il y en a presque 100 en France – permettent aux autorités de contrôler l'identité des gens et de les immobiliser, jusqu'à 26 jours, dans les ports, les aéroports et les gares internationales. En 2003, ces zones ont été étendues des points de débarquement à leurs environs, ce qui implique, en clair, que toutes les côtes françaises sont désormais des lieux où les immobilisations arbitraires sont possibles, et légales.

Fiction juridique, la frontière n'en est pas moins réelle pour celles et ceux qui la traversent chaque jour sans la bonne couleur de peau, ou à défaut les bons papiers. Et si elle reste une construction historique relativement récente, c'est dans le registre de l'universel que la frontière puise sa légitimité, jusqu'à devenir une évidence territoriale, une sorte de sens commun dans la manière dont nous envisageons l'espace. Pourtant, et c'est ce qui nous intéresse dans la partie suivante, les frontières n'ont rien de naturel, et leur adéquation avec certains traits de paysage – comme les rivières ou les montagnes – est elle aussi une fabrication nationale.





FRONTIÈRES SYNTHÉTIQUES

Au XVIII^e siècle le mot « frontière » désignait une ligne de front, celle qui se tenait face à l'ennemi, peu importe que celui-ci se trouve au milieu ou en périphérie d'un territoire donné. La « frontière » délimitait une zone de défense. C'est au siècle suivant que frontières militaires et frontières nationales ont commencé à coïncider, dans les écrits officiels comme dans ceux des Lumières, qui s'évertuaient alors à ancrer la nation dans un territoire propre. Bien souvent c'est dans le paysage que les philosophes allaient piocher pour donner à la nation ses limites. Pour Rousseau ou Montesquieu, la nature avait établi sur Terre les frontières idéales de la France et des autres Etats : le Rhin, les Pyrénées et les Alpes fournis-

**Les montagnes,
comme les fleuves,
ont souvent fait
l'objet d'une
frontiérisation.**

saient à la jeune nation française des limites toutes trouvées. C'est la Révolution, autrement dit, qui nationalisa l'idée d'une frontière dite naturelle, et naturalisa celle des frontières nationales.

Dans son histoire du Rhin, Lucien Febvre retrace les enjeux nationalistes du fleuve qui marque la frontière entre l'Allemagne et la France. Alors que depuis le XVI^e siècle le Rhin était considéré en Allemagne comme un fleuve sacré et sacrement national, l'historien démontre au contraire comment le fleuve fut, au cours de l'histoire, un lieu d'échanges économiques, culturels et linguistiques. Le fleuve, comme la frontière qu'il trace dans la géographie européenne, figure non pas comme un donné naturel mais comme un produit de l'histoire humaine, et l'outil naturel d'une politique nationaliste.

Les montagnes, comme les fleuves, ont souvent fait l'objet d'une frontiérisation, c'est-à-dire de la projection de logiques étatiques sur des paysages dont rien n'indique, a priori, qu'ils appartiennent à tel ou tel pays ou qu'ils séparent des nations entre elles. Dans les Pyrénées, la construction des Etats

LEXIQUE: FRONTIÈRE

français et espagnol est allée de pair avec l'invention de la montagne comme frontière naturelle. Le développement de la cartographie par les monarchies de l'époque à des fins commerciales et souveraines contribua à transformer montagnes et vallées en une ligne frontalière qui depuis Paris ou Madrid facilitaient peut-être l'organisation du pouvoir, mais dont le tracé sur place semblait bien arbitraire. Dans les Alpes, c'est la ligne de partage des eaux, le long des crêtes, qui marque les limites entre la France, la Suisse et l'Italie.

En France comme ailleurs, pourtant, les montagnes font souvent de piètres frontières. Difficilement contrôlables, elles offrent à celles et ceux qui apprennent à les connaître des couloirs, chemins, passages et autres conduits pour creuser des trous dans le dispositif sécuritaire de ceux qui pensaient que d'un relief, on pouvait faire un mur. Les histoires de contrebande et de mobilités ne manquent pas pour illustrer les liens entre montagne et clandestinité. Il faudrait donc envisager la frontière comme un projet ou une aspiration étatique plutôt que

**Les montagnes
font souvent de
piêtres frontières.**

**Difficilement
contrôlables, elles
offrent à celles et
ceux qui apprennent
à les connaître des
couloirs, chemins,
passages et autres
conduits pour
creuser des trous
dans le dispositif
sécuritaire
de ceux qui
pensaient que d'un
relief, on pouvait
faire un mur.**

comme une réalité géographique. Il y a un côté téléologique à la frontiérisation, c'est-à-dire que les frontières dessinées sur nos cartes correspondent moins à une réalité physique qu'à une ambition territoriale, à la fois incomplète et sans cesse contestée.

FRONTIÈRES INCARNÉES

Si les frontières nationales ont finalement peu d'ancrage dans la réalité matérielle – fluviale, géologique, environnementale - du monde, elles ont cependant des effets dévastateurs sur celles et ceux qui osent franchir ces lignes – souvent invisibles – sans y avoir été préalablement invité.es, soit par leur capital, soit par leur couleur de peau. C'est-à-dire que la frontière fait le tri, entre ceux qui la traversent sans même s'en apercevoir et ceux qui cherchent à éviter son contact, parce que la rencontrer c'est risquer de se faire suivre, poursuivre, et arrêter. Pour la géographe Anne-Laure Amilhat-Szary, la frontière est devenue un outil de hiérarchisation des vies et des mobilités ; une condition d'exclusion du non-citoyen, dont la mobilité est toujours considérée comme a priori dangereuse.

Il n'y a pas qu'en zone frontalière que la frontière opère ces distinctions. Comme le dit Grégoire Chamayou, on a, « au prétexte de faire respecter une frontière territoriale, créé sur le territoire une frontière légale entre ceux qui peuvent être protégés par le droit

et ceux qui ne le peuvent plus ». En d'autres termes, les frontières continuent d'opérer des distinctions et des exclusions sociales bien après qu'elles ont été franchies par celles et ceux dont la mobilité est jugée indésirable. La frontière est portable. Ne pas avoir les bons papiers, c'est la transporter avec soi. Celles et ceux qui incarnent la frontière en portent le poids quotidiennement. Dans les bureaux de l'administration, la frontière prend la forme d'une attente : l'immigré.e est celui ou celle que l'on peut faire attendre, que l'on soumet aux temporalités de la bureaucratie, que l'on domine par le temps. La frontière perdure aussi dans les corps de ceux qui l'ont franchie en tant que traces, en tant que marques somatiques qui attestent de violences subies et

La frontière est portable. Ne pas avoir les bons papiers, c'est la transporter avec soi.

LEXIQUE: FRONTIÈRE

que l'Etat ausculte comme autant de preuves de persécutions passées contre lesquelles mesurer la parole – sans cesse mise en doute – des demandeur.euses d'asile.

Mais la frontière s'imisce aussi et surtout dans le quotidien de celles et ceux qui l'ont franchie en tant que déportation possible. Pour l'anthropologue Nicholas de Genova, c'est la possibilité de la déportation – ce qu'il nomme deportability – plus que la déportation elle-même – ce qu'il appelle deportation – qui nourrit l'exclusion des sans-papiers sur un territoire donné, et facilite leur exploitation par le capital. Peur, hypervigilance et résignation donnent à la frontière – dont l'existence matérielle semble maintenant secondaire – une dimension affective. C'est à grand renfort de surveillance, d'intimidation et de harcèlement que l'Etat cultive la précarité des sans-papiers et la condition de déportabilité qui les rend particulièrement vulnérables à des formes d'exploitation contre lesquelles l'Etat – le même – prétend par ailleurs lutter.

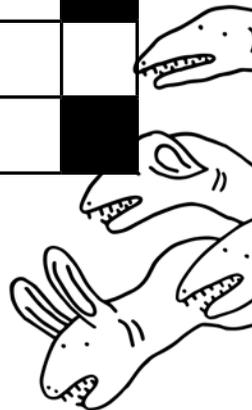
La frontière est donc à la fois synthétique et incarnée. Autrement

dit, elle n'est ni naturelle, ni immobile. Elle n'est devenue évidente, en tant que manière d'appréhender l'espace, qu'à grand renfort de cartographie étatique traçant autour de nations mouvantes des limites fixes. La frontière n'est pas neutre. Elle ne représente pas l'espace de manière objective. Au contraire c'est une construction, juridique et historique, qui, en divisant l'espace entérinait surtout l'idée que d'autres séparations, entre les gens cette fois, étaient à la fois nécessaires et naturelles ●



MOTS CROISÉS

	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>
<u>I</u>	■							■			
<u>II</u>	■							■	■		
<u>III</u>				■		■				■	
<u>IV</u>	■		■								
<u>V</u>							■				
<u>VI</u>	■				■						
<u>VII</u>						■				■	
<u>VIII</u>	■		■							■	
<u>IX</u>					■			■	■		■
<u>X</u>		■		■			■				
<u>XI</u>	■										■





HORizontalement

- I. Rends la coke ! Si c'est tip, c'est souvent...
- II. Les colosses en ont plein les pieds. Sur la côte ouest
- III. Sur les plaques des pays-bas. Pour de faux à plusieurs
- IV. Elles étaient 905 cet hiver
- V. Noua autour d'une chaise dans les films. Pingres
- VI. Trad' faute de mieux. Comme la forêt ou la voiture des maraudes.
- VII. Bandit de la belle époque. Crache des simflouz en Amérique
- VIII. Elle se jette dans la Durance, l'article en premier.
- IX. C'est encore Wall-E qui le dit le mieux. Petit mot de refus.
- X. Do plus tout neuf. Pote jeune
- XI. Se la coule douce dans son emploi fictif.





VERTICALEMENT

2. Sorte de bouche
3. Adresse rapide. Capitale du crime. En passant par.
4. Balance. Tout le monde le déteste en chantant.
5. Il a tué René Resciniti. Encore sur les plaques des camping-cars. Toujours le vieux do.
6. Le pronom du type. Maison de la truite. ine ou ni
7. Ouvra grand. Pas banal.
8. Comme Anne Bonny ou Mary Reed. Comme Asimov.
9. Un tout petit bout de kilo. Un rôle bref.
10. Derrière partie d'un rire frappé. La saison que plus personne n'aime. Comme Christophe, ou le joli mois de.
11. Posera beaucoup trop de question.

REEMPLACER LES FRONTIÈRES PAR DES FORÊTS D'HERBES SAUVAGES.

Des imaginaires territoriaux contre
l'invisibilisation des frontières

Ne cherchez pas de sens à ce titre. Pas tout de suite. Posez vous simplement la question : Qu'est-ce que je vois ou ne vois pas quand je vais à Montgenèvre ? La réponse varie en fonction des personnes, mais il reste de commun aux personnes blanches que la frontière a tendance à se dissoudre dans notre vécu ordinaire, emportant avec elle les personnes qui en subissent la ségrégation. Cet article veut montrer que cette invisibilisation ne va pas de soi, qu'elle est le résultat d'imaginaires portés par des acteurs locaux qui font du Briançonnais un territoire inhabitable pour toute une partie de la population. Inhabitable dans le sens où les personnes exilées sont au mieux considérées comme des « invités », au pire comme une masse nuisible, mais jamais – ou trop rarement – comme des personnes libres et fortes d'un pouvoir d'agir individuel et collectif. Des expériences collectives locales, allant des squats à certaines associations visant l'émancipation des personnes apparaissent alors comme de potentielles sources d'imaginaires territoriaux qui n'invisibilisent plus les exilé·es mais au contraire leur redonne un peu d'autonomie.



Non respect des procédures de demande d'asile par la police de l'air et des frontières (PAF), non respect du droit dans les demandes de titres de séjour par la préfecture, manque de places d'hébergement d'urgence, stigmatisation des personnes exilées, criminalisation des personnes solidaires : voilà la réalité de la frontière dans le Briançonnais. Une réalité que l'on peut, à Montgenèvre, survoler en télésiège, si notre porte-monnaie nous le permet. Allégorie trop parfaite de la ségrégation qui se déploie tout autour de nous, et de son invisibilisation.

INVISIBLES, OCCUPEZ-VOUS DE VOTRE LINGE !

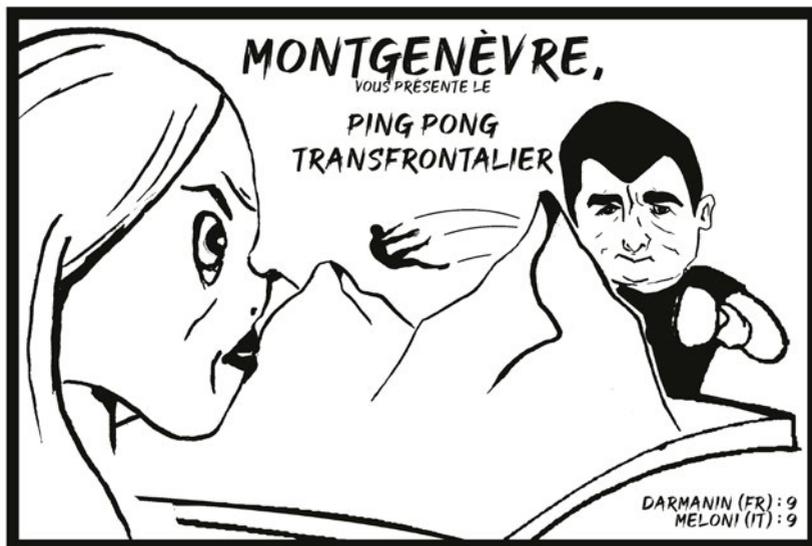
En 2007, Guy Hermitte, maire de Montgenèvre et ancien officier de la PAF, écrivait :

«Dépassant les clivages humains qui ont conduit aux pires atrocités, Montgenèvre, par sa spécificité de commune transfrontalière, tend la main à ses voisins italiens pour créer ensemble une coopération au service des populations et de leur maintien en montagne. Ce lien va perdurer au-delà des années pour créer l'un des plus

beaux domaines skiables internationaux d'Europe : La Voie Lactée.»¹

M. Hermitte loue le «lien», «tend la main», coopère, comme si l'époque de la séparation des peuples était révolue. Pourtant, à Montgenèvre aujourd'hui, la coopération entre la France et l'Italie est surtout commerciale et policière. Un golf, une station de ski et une macabre partie de ping-pong avec les personnes exilées ; voilà les seules choses réellement transfrontalières à Montgenèvre. Le local de «mise à l'abri» où sont enfermées les personnes arrêtées alors qu'elles tentaient de traverser la frontière, est un Algeco dissimulé derrière le poste de police. Le vocabulaire officiel est pour le moins trompeur, car cette «mise à l'abri» se traduit quasi systématiquement par l'enferment illégal et le refoulement en Italie des personnes exilées. La fraternité prônée par M. Hermitte ne vaut qu'en tant qu'elle promeut le tourisme et efface d'un même geste les questions migratoires. Ces mots datent. Mais aujourd'hui encore, l'équipe municipi-

¹ Hermitte Guy, *Montgenèvre - Un siècle de l'histoire du ski de 1907 à 2007*, (2007), Decitre



pale montgenèvroise continue de louer le caractère « transfrontalier » de sa station, tout en réussissant l'exploit de rester muette sur les enjeux migratoires, alors même que la situation locale fait régulièrement l'objet d'une couverture nationale.

Le mutisme est aussi à l'œuvre chez des actrices dépendantes de subventions, ou de marchés publics. Parmi elles, des actrices de la solidarité, de la culture et du tourisme font attention à rester « neutres », « apolitiques », à ne pas faire de vagues, une posture qui participe au maintien de l'ordre frontalier. La société de

transport Resalp, par exemple, a choisi de collaborer avec la police². C'est ainsi que les chauffeuses de la ligne Montgenèvre-Briançon demandent aujourd'hui les documents d'identité à certaines passagères - non-blanches - suivant une pratique ouvertement raciste et totalement illégale.

A Briançon, on ne fait même plus semblant : la municipalité demande au Refuge Solidaire de ran-

² Samar, *Attirer les touristes, collaborer, se taire : comment la station de Montgenèvre protège l'ordre de la frontière.*, (2019) Mémoire de Master 2, ENS Lyon (disponible en ligne sur derootees.wordpress.com)

ger le linge pendu à ses fenêtres. Ça ne fait pas propre, et il paraît que les habitants de Briançon le « vivent mal ». Lorsqu'un mort est retrouvé sur un chemin descendant vers Briançon, que le refuge solidaire bat des records d'accueil à Briançon, les seules préoccupations d'Arnaud Murgia sont la « sécurité et la tranquillité des habitants »². Soucieuses que l'opinion publique n'associe « personnes exilées » avec « insalubrité », des associations organisent au printemps des randonnées pour ramasser les habits abandonnés sur les chemins pendant l'hiver, effaçant ainsi les traces des passages migratoires et de leur répression, se laissant prendre au piège de l'invisibilisation. De manière générale, le Briançonnais se muséifie. La «

**A Briançon (...)
la municipalité
demande au Refuge
Solidaire de ranger
le linge pendu à
ses fenêtres. Ça ne
fait pas propre...**

préservation » du patrimoine et de l'environnement sert d'excuse pour définir où est-ce que les personnes en situation d'exil peuvent être hébergées, et quels usages sont tolérés. Le tout étant que ce, celles et ceux qui dérangent ne se voient pas, en particulier pour les touristes, qui ont le champ libre et un accès privilégié à l'usage, voire à l'usure, du territoire.

SOLIDARITÉ DE FAÇADE

Les mécanismes d'invisibilisation de la frontière sont d'autant plus efficaces qu'ils sont secondés par une redoutable stratégie de communication qui affiche le Briançonnais comme un territoire ouvert et accueillant, une stratégie consistant à créer une image officielle convenable, voire séduisante, et à limiter l'expression de récits alternatifs.

Une fresque murale représentant une personne noire qui traverse des montagnes, un festival se voulant « polychrome » affichant une programmation éclectique de musiques du monde, une station de ski transfrontalière : si on ne sait pas ce qui se trame autour de la frontière, le Briançonnais pourrait passer pour un territoire ou-

³ Dauphiné Libéré, 16 août 2023

...DES FORÊTS D'HERBES SAUVAGES

vert, presque solidaire. Après tout, le maire de Briançon et le préfet du département s'affichent publiquement en soutien d'un nouveau centre de vacances pour des personnes en situation de précarité. C'est que ça doit être des gars bien !

La communication est bien ficelée. En s'affichant publiquement comme soutiens de l'association 82-4000 solidaires, qui vise à démocratiser la haute montagne, Arnaud Murgia et Dominique Dufour (le préfet des Hautes-Alpes) apparaissent « solidaires », sans pour autant remettre en cause les catégories sociales servant à discriminer l'accès au territoire et aux droits. Les immigrés « légaux » (ou tolérés un temps) ont le droit de venir en vacances dans le Briançonnais, tandis que les « migrants », « illégaux » peuvent toujours attendre à Oulx. En plus de cacher leur politique sécuritaire derrière une solidarité sélective, cette pirouette communicationnelle leur permet de se réapproprier la solidarité et de marginaliser les discours d'opposition. Si la solidarité n'appartient pas qu'aux militantes, alors ceux-ci se caractérisent par leur radicalité, et peuvent être

érigés en menace pour l'ordre public. Pourtant, cette solidarité de façade dissimule mal les priorités répressives de M. Murgia. On peut citer, à titre d'exemple, le sort de la MAPEmonde, ancien service d'aide aux personnes étrangères de la MJC, qui n'a pas été maintenu dans le nouveau centre social intercommunal.

D'AUTRES RÉCITS EXISTENT...

La persévérance des associations et collectifs locaux fait que d'autres récits existent sur le territoire et se diffusent jusque dans la presse et les réseaux (inter)nationaux : celui de l'accueil, ou de la liberté de circulation. Néanmoins,

**On recrée ainsi
une situation de
domination, dans
laquelle le héros-
solidaire confisque
le pouvoir au lieu
de contribuer à
l'émancipation des
personnes qu'il
prétend aider.**

ces récits peuvent aussi contribuer à entretenir la ségrégation qu'inscrivent les frontières étatiques.

Nous opposons assez facilement à l'image de montagne-frontière celle d'une montagne-refuge, un récit qui s'appuie sur l'imaginaire montagnard, et quelques formules de bon sens : « on n'abandonne pas quelqu'un en montagne » ; « en refuge, on ne laisse personne dormir dehors, quitte à dormir sur et sous les tables », etc. Si ce récit peut correspondre à une certaine réalité, il comporte également un certain nombre de dangers. En ne nommant pas les violences racistes et sécuritaires qui rendent ces «refuges» nécessaires, il empêche de s'attaquer aux problèmes de fond. Il fait aussi de la montagne un territoire d'exception par rapport aux autres territoires, alors même que, par principe, la liberté de circulation devrait être défendue partout. La mise en spectacle de l'hospitalité et des maraudes crée d'autre part une figure de héros-solidaire dont dépendent les personnes en exil pour arriver à bon port. C'est-à-dire qu'on naturalise l'idée selon laquelle les «solidaires» seraient indispensables aux personnes en exil, ce qui revient à les priver de

leur capacité d'action et de leur autonomie. On recrée ainsi une situation de domination, dans laquelle le héros-solidaire confisque le pouvoir au lieu de contribuer à l'émancipation des personnes qu'il prétend aider.

Comment alors faire exister des récits qui permettent l'émancipation des personnes en exil, et démontent les structures racistes ? A l'évidence, la première chose à faire est de rendre visible la ségrégation raciste que produit la frontière, et que les autorités cherchent à cacher. Reste ensuite à imaginer, et diffuser, des imaginaires territoriaux qui favorisent l'émergence d'espaces et de structures sociales émancipatrices.

ON NE DIT PAS DES HERBES SAUVAGES QU'ELLES FORMENT DES FORÊTS !? ⁴

L'idée que tout le monde puisse circuler et s'installer où bon lui

4 Ne cherchez pas de sens à ce titre sinon la volonté de lier l'idée de «forêt», référence aux espaces où l'on retrouve de la puissance aux «herbes sauvages» symbole culturel de lutte dans la vallée de la Clarée, et de dire que ce n'est pas parce que cela ne rentre pas dans les cadres de pensée existant que l'on ne se battra pas pour la liberté de circulation et d'installation des personnes.



**Là où "être
accueilli"
est un sta-
tut passif,
"habiter"
est une pos-
ture active
et émancipa-
trice.**

semble peut paraître aussi absurde que le titre de cet article. Pourtant, l'expérience montre qu'il peut exister des structures sociales et des modes d'organisation collectifs qui permettent aux personnes exilées d'être dans une posture d'acteur·rices et de regagner de l'autonomie. Des structures dans lesquelles la notion « d'étranger·e » ne fait que peu de sens et celle de « personne accueillie » est rapidement remplacée par celle de « cohabitant·e » ou de « voisin·e ». Comment seulement faire que ces possibles émancipateurs remplacent les conceptions racistes dans les imaginaires et les récits territoriaux ?

Lutter pour l'émancipation individuelle et collective c'est redonner le pouvoir d'agir aux personnes qui en ont été privé : un pouvoir d'auto-détermination, mais aussi et surtout un pouvoir d'agir politique. La politologue Fatima Ouassak, comme d'autres théoricien·es de la pensée décoloniale, montre que rien de cela ne peut se faire sans laisser aux personnes exilées un « accès à la Terre », et la possibilité de vivre où elles le souhaitent. Souvent considérées comme des sources d'insécurité poten-



tielles, les personnes immigrées ou considérées comme telles ne sont presque jamais associées aux choix politiques ou urbanistiques impactant leurs lieux de vie. Les politiques locales mises en place par messieurs Murgia ou Hermitte sont une déclinaison locale de la politique sécuritaire en œuvre au niveau national : elles cherchent, presque explicitement, à faire du Briançonnais un territoire inhabitable pour toute une partie de la population. Les personnes exilées sont par défaut exclues, exceptionnellement tolérées, mais uniquement dans des lieux prévus à cet effet, qui incarnent l'imaginaire de la «bonne solidarité»; des lieux dans lesquels on peut être «accueilli», mais où on ne vit pas. Si l'on suit la proposition de Fatima Ouassak, l'enjeu n'est pas d'offrir aux personnes exilées un retour à la Terre au sens écolo-privilegié de l'expression, mais de leur rendre la possibilité d'habiter, comme elles veulent, et où elles veulent.

Là où «être accueilli» est un statut passif, «habiter» est une posture active et émancipatrice, tant individuellement que collectivement. En revenant sur l'histoire du marronnage - la sécession des esclaves



Chez Marcel, habitat collectif autogéré, Briançon



en Amérique et dans les archipels de l'Océan Indien - le philosophe et anthropologue mahorais Dénètem Touam Bona montre l'importance des «forêts» dans la reprise d'une puissance d'agir collective vers l'émancipation. Le terme «forêt» désigne ici un espace où l'on est libre d'habiter comme on le souhaite, un en-dehors des normes instituées où l'on développe des pratiques de subsistance, de loisir ou de spiritualité, où l'on crée des liens et où l'on s'organise contre un système oppressif. Dans le Briançonnais, les espaces qui se rapprochent de cette idée se font rares. Il y a bien quelques squats, lieux collectifs ou associations où les personnes exilées ne sont pas contraintes par des normes qu'elles n'ont pas faites, mais ils sont rares, et surveillés de près.

La production de récits territoriaux émancipateurs reste ouverte, mais se dessinent déjà quelques pistes de réflexion : laisser la parole aux premier·es concerné·es, et enquêter⁵ à partir d'expériences qui

5 Enquêter dans le sens de s'intéresser aux premier·es concerné·es, de leur donner l'opportunité d'exprimer leur vécu, et de mettre en évidence les mécanismes socio-politiques qui réduisent leur pouvoir d'agir individuel et collectif.

montrent tant les discriminations que les émancipations ; montrer comment se construisent ces expériences, ces espaces et ces structures sans en cacher les limites ou les difficultés. L'enjeu est de désarmer les récits qui hiérarchisent les vies entre elles, invisibilisent une partie de la population et marginalisent les pensées alternatives, en multipliant les récits dans lesquels les individus choisissent d'habiter, plutôt qu'acceptent d'être accueillis ●

PETITS CONSEILS LECTURES

Fatima Ouassak. (2022). **Pour une écologie pirate**. Edition la Découverte

Dénètem Touam Bona, (2018) **Cosmo-poétique du refuge. Comment les esclaves en fuite ont réinventé la liberté**. Z : Revue itinérante d'enquête et de critique sociale, 12(1), 6

Eve Tuck et K. Wayne Yang (2022). **La décolonisation n'est pas une métaphore**. Editions Ròt-Bò-Krik



L'INTÉGRATION A COUPS DE PATATES

L'entretien qui suit est extrait d'une conversation que nous avons eue avec des jeunes mineurs non accompagnés (MNA) hébergés dans un foyer. Nous les avons rencontrés chez eux, un appartement qu'ils partagent avec des éducateur.ices et des veilleur.euses de nuit qui leur tiennent compagnie de jour comme de nuit. Dans le salon où nous nous sommes rencontrés il y avait P., de Côte d'Ivoire, R., du Burkina Faso et M., qui vient du Pakistan. On a parlé de leur vie en Ile de France, de leurs relations entre eux et de celles qu'ils ont avec les éducateur.ices, depuis qu'ils ont emménagé au foyer il y a quelques mois. Dans l'entretien qui suit on parle surtout de nourriture : des repas préparés et partagés entre les quatre murs du foyer, de listes de courses qui se perdent, de sorties sous tutelle au supermarché du coin, d'interdictions, de contraintes, de l'obstination de certain.es éducateur.ices à préparer des plats français, parce que c'est important pour l'intégration des jeunes, iels disent.

Car l'intégration est une affaire de patates. Et de crème fraîche, aussi. Dans les repas préparés et échangés au foyer le soin se mêle au contrôle, et le don à la menace. Parce que les jeunes du foyer ne sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qu'en tant que mineurs (et parce qu'ils ont été reconnus comme tels, ce qui n'est pas le cas de toustes), ce ne sont ni des citoyens ni de simples « migrants », terme qui semble s'appliquer seulement aux adultes en situation d'exil. En d'autres termes, ils ne sont accueillis – institutionnellement – qu'en tant qu'enfants. Ce sont un peu des apprentis citoyens, des mineurs sur la sellette de la légalité qui doivent faire les preuves de leur désir d'intégration pour maintenir un statut régulier, une fois majeurs. Être à la fois enfant et étranger en France, c'est devoir se plier à des formes de soin baignées d'injonctions à être un « bon MNA », c'est-à-dire un MNA qui correspond aux normes de la blanchité : un MNA fort à l'école, sage à la maison, et respectueux des éducateur.ices qui l'entourent. Dans l'imaginaire collectif – qui reste un imaginaire nationaliste – l'étranger est un peu l'enfant du

citoyen, et l'enfant l'étranger des adultes, faisant des MNA – enfants et étrangers – les cibles d'une double infantilisation, au nom de leur minorité et de leur étrangeté.

Doublement enfants, les MNA du foyer sont souvent en partie privés de leur autonomie. Les éducateur.ices qui travaillent avec

**Être à la fois
enfant et étranger
en France, c'est
devoir se plier
à des formes de
soin baignées
d'injonctions à
être un "bon MNA"**

eux leur disent quoi faire de leur temps, de leur argent, ce qu'il faut manger et comment, en faisant abstraction de leurs désirs, envies et besoins. Tout cela sous couvert de bons sentiments qui étouffent, autant qu'ils maintiennent l'illusion baroque selon laquelle la citoyenneté serait une manière d'être et de se tenir, à table comme ailleurs.

L'INTÉGRATION À COUP DE PATATE...

P : Depuis qu'on est arrivé c'est les éducateurs qui font à manger pour nous. Quand le Ramadan a commencé, on voulait pas déranger les éducateurs pour nous faire la cuisine, parce que c'est un mois sacré pour nous, il faut qu'on mange bien pour bien passer le Ramadan. Les repas qu'ils nous faisaient, bon... on mangeait parce qu'il faut manger pour notre faim, même si ça passe pas, on boit de l'eau par dessus et ça passe. Quand le Ramadan a commencé c'est M. [un jeune accueilli par l'association] qui faisait la cuisine, et moi j'aidais beaucoup, on mangeait à quatre heures du matin, on faisait du riz, du couscous, du poulet, on a mangé beaucoup pendant le Ramadan.

R : Et les éducateurs ils faisaient quoi à manger?

P : Des repas français. Quand le Ramadan est fini, M. a décidé d'arrêter de faire la cuisine, moi aussi j'avais pris ma décision, mais souvent on est là à midi ou une heure et y'a personne pour faire la cuisine, donc on est obligé de faire des trucs à manger. On fait ce qu'on veut à manger. Ils font aussi ce

qu'ils veulent, les éducateurs, il préparent ce qu'ils veulent, même si c'est pour nous. Souvent c'est Z. [une éducatrice] qui nous demande ce qu'on veut manger, ce qu'on a prévu de faire, moi je dis tout me va, j'ai aucun problème avec la nourriture, c'est elle qui faisait beaucoup. Mais L. [un éducateur] une fois il a fait un truc que moi j'ai pas aimé. Quelque chose avec des pommes de terre, je sais plus comment ça s'appelle [une tartiflette]. Après j'ai eu mal au ventre, j'ai mangé pour ne pas le décourager, parce que M. n'a pas aimé non plus, donc moi j'ai ajouté un peu de sel et j'ai mangé pour le motiver, mais après j'ai regretté, il fallait pas le manger son plat mais j'avais pas le choix.

R : Et tu lui as pas dit que tu voulais pas le manger?

P : Non, je lui ai même pas dit que c'est pas bon, que je n'aime pas, je lui ai même pas dit, parce que M. lui avait déjà dit qu'il aimait pas, il a goûté et il a arrêté de manger, donc j'ai mangé pour qu'il soit plus à l'aise, j'ai mangé avec beaucoup de sel et après j'ai eu mal au ventre, mais c'est passé. Depuis L. a fait

d'autres plats. Même aujourd'hui il a fait une blanquette de veau, parce qu'on est allé regarder le match de foot et y'avait personne pour faire la cuisine, donc c'est lui qui nous a préparé la sauce.

[Pendant que P. parle, X, un autre jeune accueilli, pose une cagette de provisions sur la table du salon.]

R : T'as ramené quoi sur la table ?

X : Ça, ça vient des Restos du Coeur. Depuis qu'on l'a pris aux Restos du Coeur personne ne l'a mangé. Ça, c'est pareil. Ça, c'est de la crème fraîche, tu peux la jeter. J'ai fait une liste mais personne n'a acheté ce que j'ai demandé. On peut parler des courses ? Concernant les courses, y'a quelques

éducateurs qui font comme s'ils étaient chez eux. Par exemple, un jour on a fait une liste, et quand l'éducatrice est arrivée elle a laissé la liste qu'on avait écrit et elle a acheté ce qu'elle voulait, et maintenant il parait qu'il nous reste plus assez de budget, mais elle, elle a acheté ce qu'elle voulait, de la crème fraîche, du café, pourtant il y avait déjà du café, mais elle en a racheté au lieu d'acheter ce que nous on avait écrit. Elle a acheté ce qu'elle voulait, parce que c'est elle qui fait les courses ici. Y'a beaucoup de choses qu'ils achètent [les éducateurs], bon, si t'achètes et que tu fais la cuisine pour nous, si on t'a dit que c'est bon, alors on peut accepter, mais si on mange pas ce que tu cuisines, c'est pas acceptable.

R : Et vous allez jamais faire les courses vous-mêmes?

P : Bien sûr, avant on allait faire les courses une fois par semaine, mais depuis le mois du Ramadan on a arrêté. Seulement hier on est retourné faire des courses, on est parti tous les trois, on a fait une liste, et un éducateur nous a dit qu'on n'avait plus de budget



L'INTÉGRATION À COUP DE PATATE...

et qu'on devait faire attention. Quand on est allé au supermarché on a compté. J'ai dit à l'éducateur qui était venu avec nous, trente-cinq euros pour finir le mois, on ne peut pas acheter tout ce qu'on veut, donc j'achète, et si le budget finit tu dis au chef que ce mois-ci on a dépassé le budget, pour qu'il puisse compter sur le mois prochain. Il a dit « non, je vais me faire engueuler par le chef ». Moi j'ai laissé le chariot sur place et je suis rentré à la maison. En rentrant il m'a crié dessus, il m'a dit que je m'étais mal comporté avec lui.

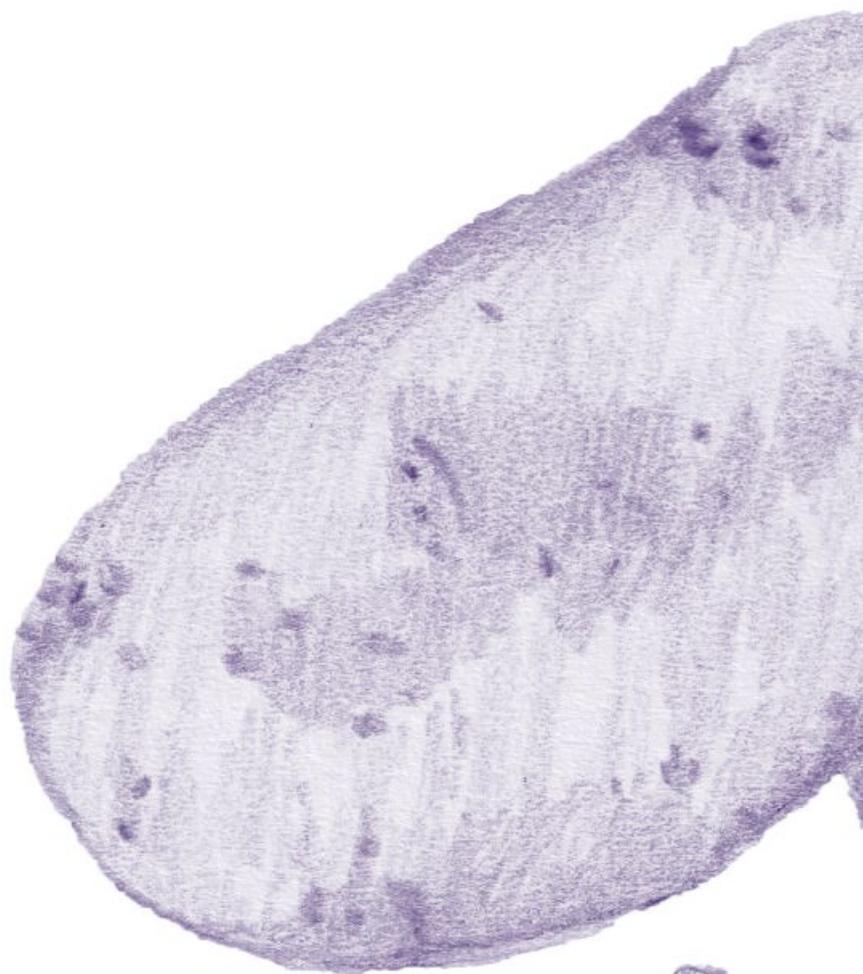
X : Ici on a 150€ par mois pour la nourriture, par personne [ils sont six], et à part Z. qui amène sa nourriture à la maison, les autres ils mangent ce qu'il y a dans le frigo. Si quelqu'un vient et ne cuisine pas, il ne devrait pas manger avec nous. Mais si la personne cuisine, elle peut manger avec nous, c'est donnant donnant. Est-ce que vous êtes ici pour cuisiner ou est-ce que vous êtes ici pour manger notre argent ? S'ils cuisinent ça peut aller. Quand L. a dit qu'on n'avait plus d'argent ça m'a étonné, parce qu'on n'est pas allé faire



les courses depuis le Ramadan, c'est les éducateurs qui amènent à manger. On n'a pas pu acheter pour 900€ de nourriture en deux semaines, c'est pas possible.

R : Est-ce que vous allez aussi au Secours Populaire ou aux Restos du Cœur pour les courses ?

P : Avant on partait, quand le budget de la nourriture c'était 900 euros, on partait chaque mercredi, et quand ils ont ajouté 100 euros sur le budget, ce qui fait 1000 euros, on nous a dit qu'on n'allait plus aller là-bas. J'ai dit d'accord. Jusqu'à présent personne n'est retourné là-bas parce que la décision vient du chef. Nous on ne peut plus rien dire. On a même fait deux jours, il n'y avait plus rien





dans le frigo, on a parlé avec l'éducateur, il a dit qu'il pouvait pas aller faire les courses. Alors j'ai fait en sorte qu'on puisse avoir à manger, je crois que c'était la pomme de terre que j'avais fait, j'ai cuit les pommes de terre avec les œufs, c'est ça que j'ai fait à manger. Il n'y avait pas de poulet, il n'y avait pas de riz, pas de couscous. Même j'ai parlé avec le directeur ici, à la réunion, il a dit qu'on pouvait faire une liste de courses mais ce que les éducateurs achètent on est obligé de l'accepter. Il dit « si tout à l'heure L. part acheter de la crème fraîche, et si toi tu n'aimes pas, tu le manges quand même, c'est un plat français. »

R : Et vous en pensez quoi quand ils vous disent des trucs comme «Il



faut manger français, c'est important pour votre intégration» ?

P : On peut manger des plats, de la nourriture française, quand nous sommes arrivés c'est ce qu'on mangeait, puisqu'on n'avait pas commencé à préparer nous-mêmes à manger. C'est les éducateurs qui préparent à manger, mais nous aussi on veut essayer de faire des trucs, laissez-nous tranquillement faire notre truc, on se met à l'aise et ça passe. Nous on veut juste pouvoir faire nos courses, et eux [les éducateurs] ils sont là pour signer les reçus, même pas pour payer avec leur argent, pour signer le reçu seulement. Après on revient à la maison. C'est ce qu'on veut.

R : Y'a d'autres choses que vous n'avez pas le droit de faire ici ?

ET SI EMMANUEL
MACRON IL ARRIVE
TOUT À L'HEURE
EST-CE QUE TU MANGERAS
AVEC LES MAINS ?

P : Un jour un ami m'a envoyé de la semoule de manioc, que nous on appelle en Côte d'Ivoire de l'attiéké, qu'on mange beaucoup avec la main, jamais avec une cuillère, même les riches ils mangent avec la main. Ce jour-là j'ai fait de l'attiéké, avec des haricots, des œufs, et on a mangé avec A. [un jeune pris en charge par l'association]. On était à l'aise, on mangeait, et moi mon plat était un peu caché, parce qu'un éducateur était là mais il voyait pas, et quand il est rentré dans la cuisine il a vu A., et il a commencé à dire « Mais qu'est-ce que tu fais ? » Moi je parlais pas, je mangeais, et l'éducateur a commencé à crier sur A., « Les gars ça se fait pas ici, on n'a pas le droit de manger avec la main ». Il a continué à parler, mais moi à un moment j'ai pris la parole et on s'est engueulé. Il a dit « et si Emmanuel Macron il arrive tout à l'heure, est-ce que tu mangeras avec la main? » J'ai dit « il est où Emmanuel Macron? Je sais que la France c'est pour toi, mais la Côte d'Ivoire c'est pour moi, je mange avec la main, tu peux pas me forcer à manger avec une cuillère », parce qu'on est chez nous ici, même si



**Ici je vis
dans une petite
prison**

c'est pas chez nous, on dort ici, on mange ici, on fait tout ici, donc c'est chez nous. Il me dit « Et si on te voyait dans un restaurant ? » Je lui dis « Déjà moi j'aime pas aller dans les restaurants, j'aime pas, je préfère manger chez moi, à l'aise, tranquille, je bois mon eau et j'ai fini. » Avec un repas au restaurant ça me fait deux semaines de courses à la maison, donc chez moi c'est mieux. Après d'autres éducateurs sont arrivés et nous ont dit qu'on ne pouvait pas manger avec la main. Nous on a dit, « quand on mange, allez dans le bureau, fermez le bureau, et laissez-nous manger dans la cuisine. Vous êtes là pour travailler avec nous, pas pour venir faire votre loi comme

vous faites avec vos enfants. » Ca s'est passé comme ça avec eux. Après le chef est venu, il a essayé de nous obliger à manger avec une cuillère ou une fourchette, il a dit « parce que quand vous allez commencer votre apprentissage, vous allez manger avec des collègues, et si vous mangez avec votre main... » J'ai dit « Déjà j'ai pas encore commencé l'apprentissage, et quand je commence, si je vois que tous mes amis ont des cuillères, moi aussi je vais prendre une cuillère, je vais pas manger devant eux avec ma main. Mais ici je suis chez moi c'est pour ça que je mange avec la main. » Si j'ai envie de manger avec ma main, je mange avec ma main. Tout est comme ça ici. Hier j'ai dit au nouvel éducateur, « Ici je vis dans une petite prison. Je vis dans une petite prison. »



REFOULEMENTS VIOLENTS À LA FRONTIÈRE GRÉCO- TURQUE: RÉCIT D'UNE DÉRIVE EUROPÉENNE.

L'Union européenne, obsédée par la théorie paranoïaque de l'appel d'air, mène une politique d'externalisation de ses frontières depuis maintenant presque dix ans. Pour tenter de paralyser les passages migratoires, l'Union a signé des accords avec les pays voisins, comme avec la Turquie, en 2016, qui est alors devenue un véritable sous-traitant du droit à l'asile, et procède depuis à l'accueil des personnes qui arrivent sur son territoire.

Nombreuses sont les personnes qui osent tout de même la traversée, par voie terrestre ou maritime, vers l'Europe. La frontière gréco-turque est depuis devenue un lieu sinistre où les exilé.es sont soumis.es aux règles d'un ping-pong meurtrier et confronté.es, d'année en année, à toujours plus de monstruosité : «encampements», travaux forcés, mois d'attente puis de renvois, tentatives de traversée ratées, violences physiques et psychologiques, manque de sommeil, de nourriture et de soins.

Au paroxysme de cette politique migratoire violente et violatrice des droits les plus fondamentaux se trouve le recours quasi systématique aux refoulements, ou « push-backs ». Pour répondre à nos questions sur cette pratique, nous avons contacté Marion, avocate au Legal Centre Lesbos (LCL) en Grèce¹.

Ravages : Depuis quand les pushbacks existent-ils en Grèce ?

Marion : C'est une pratique bien connue depuis le début des années 2000 à la frontière terrestre dans le nord de la Grèce. Pour les renvois en pleine mer, avant 2020 c'était plus rare, on avait seulement connaissance de quelques épisodes isolés. Une fois la pandémie [de COVID] déclarée, les autorités grecques en ont profité pour instaurer cette nouvelle pratique de refoulements illégaux et clandestins. Avec des durcissements législatifs successifs du droit d'asile survenus en parallèle, c'est clairement devenu la norme.

En Grèce, la frontière terrestre d'Evros étant une zone militarisée fermée au public, les ONG n'ont pas d'accès officiel, et c'est difficile de savoir ce qui s'y passe. Le même problème se pose pour les refoulements en mer Egée, ou les opérations de recherche et sauvetage sont interdites aux ONGs. On a donc mis un peu de temps avant de comprendre le phénomène des refoulements qui est devenu systématique et généralisé.

R : Comment ça se passe ?

M : La majeure partie des personnes qui traversent la mer Egée pour demander l'asile sont refoulées généralement au moins une fois, et le plus souvent, elles subissent des violences physiques ou verbales. Le modus operandi se répète : les personnes arrivent sur une des îles grecques, souvent dans une forêt ou sur une plage, et souhaitent se présenter aux autorités pour demander l'asile.

Une fois localisées par les autorités, elles sont forcées par des hommes armés et cagoulés à entrer dans des vans ou d'autres véhicules, souvent banalisés et sans immatriculation. Les personnes sont ensuite obligées à monter sur les bateaux des garde-côtes et sont emmenées à la « frontière » avec les eaux turques. Elles sont abandonnées en mer sur des canots de sauvetage² sans moteur, sans moyen d'appeler au secours, mais aussi sans eau, sans nourriture, ni gilet de sauvetage, jusqu'à ce que les gardes-côtes turcs les récupèrent. La dernière enquête du New York Times sur le sujet du mois de mai 2023 est un exemple

poignant de cette pratique sur l'île de Lesbos³.

A Evros, au nord de la Grèce, à la frontière terrestre, les personnes en exil sont souvent détenues dans des endroits non officiels et même parfois dans des commissariats de police frontaliers. Dans tous les cas, le vol de leurs papiers et de leur argent est systématique, une recette lucrative estimée à 2 millions d'euros selon une enquête des journaux Solomon et El País⁴. Les téléphones aussi sont volés. C'est pourquoi documenter ces pratiques est très compliqué. Tout étant fait pour ne pas laisser aux personnes subissant ces mesures la possibilité de garder les preuves du traitement subi. La méthode est clandestine, maîtrisée et coûteuse.

Les personnes refoulées de la sorte vers la Turquie se retrouve sans papiers, sans téléphone pour prévenir leurs proches, sans argent, et risquent un passage en détention. Ce sont des mois et des mois de perdus pendant lesquels il faut travailler, se cacher et espérer collecter assez d'argent pour repartir.

R : Qui pratique les pushbacks?

M : Il est compliqué d'avoir une réponse précise, car les hommes sont en principe cagoulés et habillés de noir, sans matricule ni signe distinctif. Ils opèrent toutefois depuis, ou avec des bateaux des gardes-côtes grecs. Ce sont vraisemblablement des agents au service des gardes-côtes, ou des gardes eux-mêmes. Ils sont méthodiques et armés. Pour gérer de nombreuses personnes en mer, il faut être bien entraîné. A la frontière terrestre, certains témoignages relatent la présence de la police grecque. Dans ces zones frontalières, plusieurs jeunes grecs, en devenant gardes frontières, voient un moyen de bien gagner leur vie et de trouver un emploi stable. Comble du cynisme, à Evros, les



autorités grecques exploitent des personnes migrantes pour organiser les pushbacks et repousser les exiles sur la rivière Evros du côté turc.

R : Et avec quel argent ?

M : On a déjà entendu la commissaire à l'Union européenne Yvla Johansson dire que la Grèce doit être « le bouclier de l'Union ». Elle réagit toujours après les publications d'articles accablants sur le sujet des pushbacks en Grèce, mais au final rien ne bouge et rien ne change. Donc pour le Legal Centre Lesbos, c'est évident que l'Union européenne valide ces pratiques, autant par le manque de positionnement clair que par le financement direct attribué aux opérations aux frontières. Chaque année, des millions d'euros sont alloués pour les interventions aux frontières en bateaux, drones, radars, caméras infrarouge, caméras thermiques et autres technologies toujours plus sophistiquées... Et tout cela sans compter l'argent dédié à l'agence Frontex [5] ! C'est donc difficile de croire que l'UE n'est pas complice... L'argument de l'Etat souverain gardien de ses





frontières a alors souvent bon dos pour dire que c'est aux Grecs de ré-agir, mais l'Union Européenne demeure en grande partie le trésorier de ces pratiques. Ces politiques sont donc indirectement payées par nous tou te s...

R : Quelle est la stratégie du Legal Centre Lesvos, en sachant que votre terrain d'action est celui du plaidoyer et du combat juridique ?

M : Les actions intentées devant les tribunaux nationaux grecs étant systématiquement classées sans suite, sans que des enquêtes indépendantes et sérieuses ne soient menées, nous avons été forcées de saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour tenter d'obtenir une prise de position officielle d'une institution, et surtout une réparation pour les victimes. 32 demandes, incluant deux cas représentés par le Legal Centre Lesvos, ont été communiquées à la Grèce en décembre 2021, et sont actuellement en attente d'une décision. D'autres plaintes ont été déposées mais n'ont pour l'instant toujours pas été étudiées, malgré les

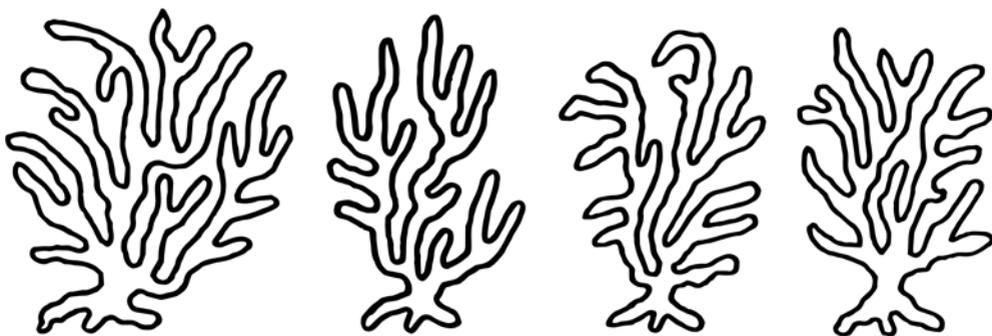
"l'Union européenne valide ces pratiques, autant par le manque de positionnement clair que par le financement direct attribué aux opérations aux frontières."

preuves déposées, sans que nous sachions pourquoi. L'argumentaire juridique dans ces cas est majoritairement basé sur l'article 2 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme - mise en danger de la vie d'autrui-, l'article 3 - traitements inhumains, dégradants et tortures-, et l'article 5 -détention arbitraire-. La Grèce est le seul pays de l'Union européenne qui n'a jamais ratifié le protocole 4 de la Convention consacrant le principe d'interdiction des refoulement et l'interdiction des expulsions collectives – ce qui, de fait, exclu une condamnation sur ce seul fondement.

Nous espérons une « décision position » de la CEDH, mais ne sommes tout de même pas certains que

cela mènera a une amélioration de la situation aux frontières. Dans d'autres affaires, nous avons déjà vu la Cour justifier les pratiques de refoulements en invoquant le fait que les personnes en migration doivent utiliser les « points d'entrée officiels » pour demander l'asile. Cet argument est toutefois inopérant : le deal signé entre l'UE et la Turquie est justement fait pour que les Turcs retiennent les personnes exilé.es sur leur territoire et les empêchent de venir en Europe. Ces points d'entrée, c'est pour les touristes et les achats de cigarettes moins chères, aucune chance d'y demander l'asile. La plupart des plaignant.es que nous représentons ont depuis réussi à migrer dans d'autres pays de l'UE et ont été reconnu.es réfugié.es la bas.

Il est primordiale de continuer a dénoncer ces méthodes illégales aux frontières malgré la pression accrue sur les ONGs et le monde militant. La Turquie et la Grèce instrumentalisent au maximum le sujet de chacun de leur côté. En Turquie, certaines institutions publient et dénoncent le traitement grec des personnes en migration. Elles tentent de calculer le nombre de pushbacks et déplorent publiquement que la Grèce financée par l'UE gère si mal ses frontières. La Grèce quant à elle, dans son discours affirme qu'il s'agit de la propagande d'Erdogan. La veille rengaine entre les deux pays... et pendant ce temps rien ne change! Il faudra certainement encore des années d'investigations et de dénonciation pour arriver à faire bouger la pratique, si une autre, encore plus dramatique, n'est pas inventée d'ici là. La prochaine



piste à explorer est de tenter de faire qualifier les pushbacks en crimes contre l'humanité, et de se battre sur le terrain pénal ●

NOTES

¹ <https://legalcentrelesvos.org/>

Et plus spécifiquement leur rapport « COLLECTIVE EXPULSIONS DOCUMENTED IN THE AEGEAN SEA : MARCH - JUNE 2020 », LCL, 13 juillet 2020 et Crimes against Humanity in the Aegean, LCL, 1 February 2021.

² voir la première vidéo à ce sujet sur le The New York Times, « Greece Says It Doesn't Ditch Migrants at Sea. It Was Caught in the Act. », in print on May 24, 2023 / disponible en ligne sur le site du NYT.

³ radeaux qui coûtent très chers - tentes oranges et noir, voir les vidéos sur le site de Border Forensic

⁴ Solomon, The Great Robbery: during illegal pushbacks in Greece, refugees are robbed by border guards. Co-écrit avec le journal El

Pais. Publié le 9 mars 2023 disponible en ligne sur le site de SOLOMON.

⁵ Les moyens financiers de Frontex augmentent constamment depuis 2012. Son budget devrait atteindre 845 millions d'euros en 2023, contre 460 millions en 2020, ce qui en fait l'agence opérationnelle la mieux dotée de l'Union européenne. 6,4 milliards d'euros doivent être dédiés à Frontex sur la période 2021-2027, contre 2,4 milliards d'euros de 2014 à 2020. Source : touteleurope.eu



URSULA K. LE GUIN LA THÉORIE DE LA FICTION-PANIER

Ursula Kroeber Le Guin, décédée le 22 janvier 2018, est une auteure de science-fiction et de fantasy dont les romans ont exploré des thèmes beaucoup plus marqués par l'univers des sciences humaines que par celui des sciences dures. Fille de deux anthropologues, elle met en scène des personnages qui sont souvent des observateurs immergés dans des cultures ou des sociétés auxquelles ils sont étrangers et qu'ils s'efforcent de découvrir. Des Dépossédés, réflexion sur une utopie anarchiste, à Le nom du monde est forêt, récit de l'invasion d'un monde d'indigènes rêveurs par des colons armés, Ursula K. Le Guin a développé une manière de raconter des histoires qui s'écarte des canons de la science-fiction traditionnelle. Comme elle l'explique dans ce court essai écrit en 1986, La théorie de la fiction-panier (titre original : The Carrier Bag Theory of Fiction), la civilisation se nourrit de récits héroïques et tragiques où n'existent que la violence et le conflit. Les sociétés se modelant sur leur imaginaire, il n'est pas étonnant que notre civilisation s'avance à grands pas vers sa fin tragique. Ursula K. Le Guin cherchait au contraire, à raconter des histoires « pleines de commencements sans fin, d'initiations, de pertes », avec « plus de ruses que de conflits, moins de triomphes que de pièges et d'illusions ».

Dans les régions tempérées et tropicales où l'homme est apparu parmi les hominidés, les végétaux constituaient la principale source de nourriture. Soixante-cinq à quatre-vingts pourcents de ce que les êtres humains mangeaient dans ces régions au cours du paléolithique, du néolithique et des temps préhistoriques était cueilli ; il n'y a que dans l'extrême Arctique que la viande constituait la base de la nourriture. Les chasseurs de mammouths occupent les murs des cavernes et les esprits de manière spectaculaire, mais en réalité, ce qui nous maintenait en vie et bien-portants, c'était la récolte de graines, de racines, de germes, de pousses, de feuilles, de noix, de baies, de fruits et de céréales, auxquels s'ajoutaient des insectes et des mollusques, ainsi que la capture d'oiseaux, de poissons, de rats, de lapins et autre menu fretin sans défense pour



rajouter des protéines. Et cela n'avait rien d'éreintant — contrairement à l'existence du paysan trimant dans le champ de quelqu'un d'autre après que l'agriculture fut inventée, contrairement au travail des ouvriers après que la civilisation fut inventée. La personne préhistorique moyenne pouvait très bien vivre en travaillant à peu près quinze heures par semaine.

Ce n'est pas la viande qui faisait la différence, mais l'histoire.

Quinze heures par semaine pour assurer sa subsistance, cela laisse beaucoup de temps pour d'autres choses. Tellement que c'est peut-être pour cela que les agités, qui n'avaient pas de bébé à leurs côtés pour animer leurs vies, ou qui n'avaient pas de talent particulier pour la cuisine ou la cordonnerie, ni de pensées très intéressantes à suivre, décidèrent d'aller chas-

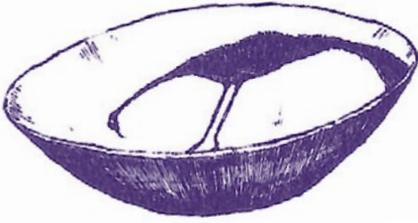


ser le mammouth. Les chasseurs adroits revenaient ensuite chancelants sous leur chargement de viande, avec beaucoup d'ivoire, et une histoire. Ce n'est pas la viande qui faisait la différence, mais l'histoire.

Il est difficile de raconter une histoire vraiment prenante sur la manière dont j'ai arraché un grain d'avoine sauvage de son épi, puis un autre, et un autre, et encore un autre, puis sur comment j'ai gratté mes piqûres de moucheron, et Ool a dit quelque chose de drôle, et nous sommes allés à la crique où nous avons bu un coup, et où nous avons regardé les tritons

un moment, et puis j'ai trouvé un autre carré d'avoine... Non, vraiment, c'est incomparable, cela ne peut rivaliser avec la manière dont j'ai profondément enfoncé ma lance dans ce flanc titanesque et poilu tandis que Oob, empalé sur une énorme défense balayant tout sur son passage, se débattait en hurlant, cependant que le sang

Avant même que vous ayez eu le temps de vous en rendre compte, les hommes et les femmes dans le carré d'avoine sauvage, et leurs enfants, et les savoir-faire des fabricants, et les pensées des pensifs, et les chansons des chanteurs, en font tous partie. Tous ont été appelés au service du Héros.



giclait partout en torrents écarlates, après quoi Boob a été réduit en gelée quand le mammoth lui est tombé dessus au moment où je tirais une flèche imparable qui transperça son œil et jusqu'à son cerveau.

Dans cette histoire, on retrouve non seulement de l'Action, mais, ce qui est plus, on retrouve un Héros. Les Héros sont puissants. Avant même que vous ayez eu le temps de vous en rendre compte, les hommes et les femmes dans le carré d'avoine sauvage, et leurs enfants, et les savoir-faire des fabricants, et les pensées des pensifs, et les chansons des chanteurs, en font tous partie, tous ont été appelés au service du Héros. Mais ça n'est pas leur histoire. C'est la sienne.

Alors qu'elle réfléchissait au livre qui deviendrait *Trois Guinées*, Virginia Woolf écrivit un titre

dans son cahier, « Glossaire » ; elle avait eu l'idée de réinventer l'anglais selon un plan nouveau, pour raconter une histoire différente. L'une des entrées de ce glossaire est héroïsme, défini comme « bouteillisme ». Et héros, dans le dictionnaire de Woolf, devient « bouteille ». Le héros comme bouteille, un bouleversement radical. Je propose à présent que la bouteille soit le héros.

Pas simplement la bouteille de gin ou de vin, mais la bouteille dans son sens ancestral et plus compréhensif de contenant, une chose qui en contient une autre.

Si vous n'avez rien pour la ranger, la nourriture va vous échapper — même quelque chose d'aussi peu combatif et sans ressource que de l'avoine. Tant qu'il est à portée de main, vous en mettez autant que vous pouvez dans votre estomac, qui est le premier conteneur; mais qu'en sera-t-il demain matin, quand vous vous réveillerez, qu'il fera froid et qu'il pleuvra, ne serait-ce pas bon d'avoir quelques poignées d'avoine à grignoter et à donner à la petite Oom pour la faire taire ? Mais comment rame-

ner plus qu'un estomac plein et une poignée à la maison ? Alors vous

**Je suis une femme
vieillissante
et colérique,
défendant
vigoureusement
mon sac à main,
repoussant les
voyous. Et pourtant
je ne me considère
pas héroïque pour
autant, pas plus
que les autres ne
me considèrent
héroïque. C'est
juste une de
ces satanées
choses qu'il
faut faire pour
pouvoir continuer
à récolter de
l'avoine sauvage
et raconter des
histoires.**

vous levez et vous allez jusqu'à ce maudit carré d'avoine détrempe par la pluie, et est-ce que ça ne serait pas pratique d'avoir quelque chose dans lequel mettre bébé Oo Oo pour pouvoir ramasser l'avoine avec les deux mains ? Une feuille, une gourde, un filet, une écharpe, un pot, une boîte, un conteneur. Un contenant. Un récipient.

[...] Allez-y, dis-je, m'éloignant en flânant vers les avoines sauvages, Oo Oo en écharpe et la petite Oom portant le panier. Allez-y, racontez comment le mammoth est tombé sur Boob, et comment Caïn est tombé sur Abel et comment la bombe est tombée sur Nagasaki et comment la gelée brûlante est tombée sur le village et comment les missiles tomberont sur l'Empire du Mal, et toutes les autres étapes de l'ascension de l'Homme.

S'il est humain de mettre une chose que vous voulez, parce qu'elle est utile, comestible ou belle, dans un sac ou dans un panier, ou dans un morceau d'écorce ou une feuille roulée, ou dans un filet tressé avec vos propres cheveux, bref, dans ce que vous avez sous la main, pour ensuite le ramener à la maison

avec vous (la maison étant une autre sorte de poche ou de sac, un contenant pour des gens), et puis plus tard le ressortir pour le manger, le partager, ou le stocker pour l'hiver dans un contenant plus solide, ou le mettre dans le sac-médecine, l'autel ou le musée, l'endroit qui contient ce qui est sacré, et puis le jour suivant refaire sans doute la même chose — si faire cela est humain, si c'est la condition, alors après tout je suis un être humain. Pleinement, librement, joyeusement, pour la première fois.

Mais disons-le tout net, pas un être humain agressif ni amorphe. Je suis une femme vieillissante et colérique, défendant vigoureusement mon sac à main, repoussant les

voyous. Et pourtant je ne me considère pas héroïque pour autant, pas plus que les autres ne me considèrent héroïque. C'est juste une de ces satanées choses qu'il faut faire pour pouvoir continuer à récolter de l'avoine sauvage et raconter des histoires ●





LA JAUGE DU REFUGE SOLIDAIRE: L'ACCUEIL INCONDITIONNEL CONDITIONNÉ

Avez-vous déjà essayé d'écrire à plusieurs sur un sujet qui fâche? Nous à Ravages on ne fait quasiment que ça et les résultats sont toujours, pour le moins, excitants ! Voici l'exemple d'un article qui exprime pas mal de choses qui nous tiennent grave à cœur : par exemple le fait qu'un accueil qui se dit inconditionnel et une jauge à ne pas dépasser ne vont pas facilement de pair, qu'un bâtiment ne peut se dire plein tant qu'il est vide à 60%, que les normes n'ont pas été inventées pour le bien de l'humanité, spécialement quand elles obligent de gens à dormir dans un couloir pourri plutôt que dans une chambre de merde. Et que les discours de l'autorité, de la propriété, de l'urgence et de la peur ont plutôt mauvaise presse dans nos pages.

Avant on pouvait toujours pousser les murs. Quand les chambres étaient pleines on se serrait encore plus. On dormait dehors, on tapisait la cuisine de matelas en se demandant comment on allait faire pour que tout le monde dorme dans un local si petit. Avant c'était «le squat», mettez l'intonation que vous voudrez dans ces mots. Le Refuge¹ du 37 rue Pasteur avait ses règles, celles d'un lieu plus ou moins autogéré, contournées, détournées, enjambées par les bénévoles et les personnes accueillies s'il le fallait, en fonction des circonstances. Parce qu'il y avait des règles, mais pas de propriétaire pour les faire respecter, on n'en gardait que le meilleur : des indications de bon sens à respecter quand c'est possible, à oublier le reste du temps. Et ça a duré des années, et on en a vu passer du monde! Ne nous demandez pas les chiffres, on n'aime pas ça, mais on peut vous dire qu'on s'est retrouvé à cent et même plus, dans ce petit lieu chaotique et passablement insalubre. On pourrait nous suspecter d'agiter le fameux «c'était mieux avant», mais on dit juste que les règles étaient moins étouffantes peut être au détriment du

confort matériel du lieu. Et puis en août 2021, après un virage à droite de la mairie et des luttes intestines qu'on vous épargne ici, le Refuge a fermé ses portes, et c'est là-haut, à côté de l'hôpital, qu'il les a rouvertes, dans les locaux des Terrasses Solidaires.

Le nouveau Refuge est plus grand, et plus cher aussi. Derrière l'achat et la rénovation du 34 route de Grenoble – qui a coûté plus ou moins un million d'euros avant même d'ouvrir ses portes – il y a Olivier Legrain du fond Riace France et ancien du groupe Lafarge, et Jean-François Rambicur de la fondation Arceal-Caritas France, administrateur du groupe Roquette, petit géant de l'agroindustrie française et méga-pollueur. Alors voilà, des personnes très sérieuses ont donné beaucoup d'argent, et il s'agirait de ne pas en faire n'importe quoi. Le nouveau Refuge se pare de nouvelles règles. Il y a des normes de sécurité, d'hygiène, des façons régulières et irrégulières de se rendre au sous-sol, dans la cuisine, dans la réserve de vêtements, et celle de nourriture. Il y a des clés, des codes qui ferment des portes, des

protocoles d'accueil, d'entrée, de sortie et de soin. Il y a aussi trois étages supplémentaires, dont deux avec des chambres, des toilettes et des douches, que les propriétaires ont décidé de ne pas destiner à l'accueil, et qui restent donc vides et inutilisés, parce que pas aux normes, alors qu'il suffirait de faire tomber une porte pour y accéder. Et puis il y a un « russe » dont tout le monde parle, Responsable Unique de Sécurité, de son vrai nom, qui ne dort pas la nuit à l'idée que la moindre infraction à l'une de ses règles ne finisse par lui coûter la prison. Et parmi ces règles, il y a la jauge : 64 personnes, à ne pas dépasser.

Le but de cet article n'est pas de dire : refusons l'argent des patrons-philanthropes et organisons-nous pour l'accueil digne et autogéré des personnes exilées – même si on dit ça un peu quand même – mais de comprendre un peu mieux comment les protocoles qui régulent l'hospitalité affectent l'accueil et le traitement des personnes exilées au Refuge. Et de dénoncer, au passage, certains abus vraiment intolérables.

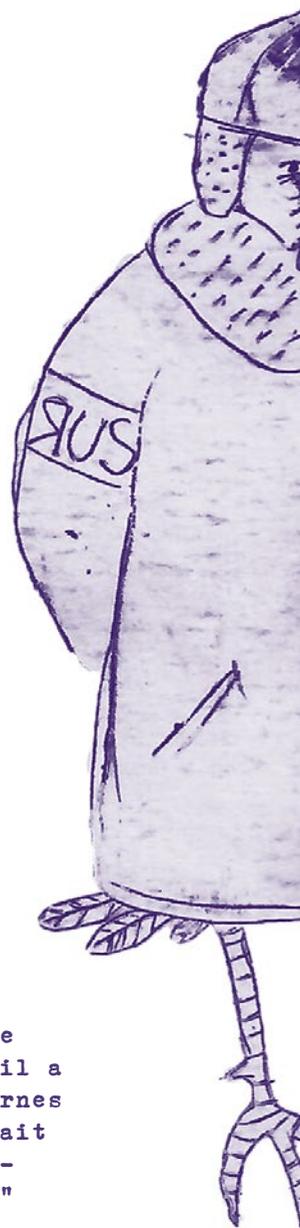
**Derrière l'achat,
il y a Olivier
Legrain du fond
Riace France
et ancien du
groupe Lafarge,
et Jean-François
Rambicur de la
fondation Arceal-
Caritas France,
administrateur du
groupe Roquette,
petit géant de
l'agroindustrie
française et méga-
pollueur.**

ARRÊTEZ D'ARRIVER

«Non mais tu comprends pas, si personne ne part, personne ne peut arriver non plus ! Et puis y'a des questions de sécurité aussi : si le bâtiment crame on fait quoi ? Si on dépasse la jauge l'assurance ne paye pas, et puis même, au-delà des normes, tu te verrais dormir dans le réfectoire, toi ? y'a du bruit tout le temps, c'est pas tenable,

mieux vaut les faire partir, on sait pas où, mieux vaut éviter le pire ! Et puis le Russe il a des cernes on dirait un dindon.»² Il est plutôt brouillon l'épouvantail qu'on agite au Refuge pour pousser les personnes exilées vers la sortie : on y trouve des enjeux d'argent et de sûreté tout entremêlés de soucis du bien-être et de la dignité d'autrui³. Il nous arrive aussi parfois d'entendre la théorie de l'appel d'air, dans sa version pour les nul·les, selon laquelle si on rajoute trois lits de camp dans le couloir, il y aurait immédiatement et inmanquablement trois personnes pour quitter le Bangladesh en direction de Briançon.

De toutes ces règles à respecter et faire respecter ressort une impression de crise permanente. C'est-à-dire qu'à partir du moment où les yeux – du conseil d'administration, des salariés et des bénévoles – sont rivés sur la jauge-qu'il-ne-faut-pas-dépasser, les personnes qui restent et celles qui arrivent – toutes celles qui menacent malgré elles de faire péter la jauge – deviennent perçues et traitées comme des problèmes à gérer. Les personnes exilées qui



"... le
Russe il a
des cernes
on dirait
un din-
don..."



arrivent au Refuge sont donc accueillies, certes, mais accueillies comme de potentielles futures menaces, des réfractaires au départ, les empêcheurs et empêcheuses du bon fonctionnement du Refuge en général et de l'accueil (qui porte mal son nom) en particulier. Ce triste arrangement de conscience n'a pas l'air de troubler plus que ça les membres du conseil d'administration. A nos critiques, ces gens-là répondent généralement avec agacement qu'il n'y a pas d'autres solutions et que nous ne servons donc à rien, avec notre empathie et notre idéalisme que l'urgence perpétuelle ne parvient pas à anesthésier. Parce que LA solution, tenez-vous bien, nous l'avons très claire en tête, elle est simple comme deux et deux font quatre, irréfutable - mais on ne la révélera qu'à la fin de cet article. ⁴

LA TYRANNIE DU PRÉSENT

Les discours de crise ont tant été utilisés comme moteurs d'indignation que l'espace public est devenu largement saturé d'urgences qui finalement peuvent attendre, et de chocs qui ne choquent plus. En d'autres termes, les discours

de crise sont contre-révolutionnaires en tant qu'ils permettent de stabiliser une condition existante plutôt que de minimiser des formes de violences quotidiennes. La crise reproduit des institutions, des pratiques et des réalités plus qu'elle n'interroge la manière dont ces crises sont advenues, ou comment on pourrait en sortir⁵. Les personnes qui, au refuge comme ailleurs, nourrissent un sentiment d'urgence permanente se font les complices, volontaires ou non, d'un discours qui, tant qu'il nous fait tourner en rond, nous empêche de nous demander pourquoi, au fait, est-ce qu'on tourne en rond. Etat d'urgence et dérive gestionnaire sont les écueils contre lesquels s'écrase toute possibilité de réflexion autour de sujets pourtant centraux : la responsabilité du néocolonialisme dans les grands mouvements migratoires ; le rôle du capitalisme dans les dérèglements climatiques à l'origine de ces mêmes phénomènes ; la possibilité d'un accueil digne dans une société qui refuse de remettre en question la propriété privée, la croissance économique, le plein emploi et le salariat. Tant de choses, une fois réintégrées dans

le débat, pourraient servir de garde-fou (voire d'antidote) contre le paternalisme et la maltraitance de salarié.es constamment au bord du burn-out.

Au Refuge, la crise ça veut dire pas le temps de m'intéresser à ton passé, toi que j'accueille, et pas le temps non plus de me pencher sur ton futur. Il n'y a qu'ici et maintenant que tu existes, et tu ressembles plus à un colis encombrant qu'à une personne comme moi et mes potes. Le présentisme c'est un peu la maltraitance ordinaire : peu importe d'où tu viens et où tu vas, comme c'est l'urgence ici, tant que tu y es tu seras un parmi d'autres, à nos yeux d'accueillant.es. Pas le temps d'écouter tes problèmes, et si par hasard tu deviens connu e de moi c'est que

**tu ressembles
plus à un colis
encombrant qu'à une
personne comme moi
et mes potes**

t'auras merdé quelque part, tu te seras fait remarquer et probablement pas pour les bonnes raisons, t'auras eu le culot de faire des vagues alors que franchement, t'as pas vu comme c'est compliqué déjà la vie ici, t'étais vraiment obligé de rajouter des problèmes, sérieux ?⁶. Parler de crise au Refuge c'est, souvent, éviter de remettre en question des pratiques d'accueil qui traitent les personnes accueillies comme des indésirables et forcent leur départ vers des futurs précaires.

INDÉSIRABLES

Mais qui part quand la jauge est pleine ? qui est-ce qu'on met à la porte en premier et à qui est-ce qu'on accorde un peu de répit ? Ces questions quotidiennes - étendre ou non la durée de l'accueil, enfreindre ou pas le protocole qui stipule que chaque personne accueillie ne peut rester que trois jours et trois nuits - révèlent souvent une hiérarchie qui classe les personnes exilées en fonction de leur vulnérabilité (perçue). Les familles avec enfants, les femmes seules et les femmes enceintes sont souvent désignées comme plus vulnérables que les hommes seuls, et donc plus

à même de pouvoir rester. Mais ces catégories sont héritées de logiques gouvernementales. Ce sont celles qui déterminent l'accueil au 115 ou dans les Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA). Les semezuses de trouble, les accros au Lyrica, celles et ceux qui s'attardent un peu trop, qui commencent à se sentir comme chez elleux, et sortent de l'anonymat qui leur était assigné, en revanche, sont les premières à subir des pressions au départ. Grâce à cette belle contorsion logique, celles et ceux qui n'ont vraiment nulle part où aller, sont celles et ceux qu'on fout dehors avec le moins de scrupules. C'est-à-dire qu'une personne accueillie a plus de chance de devoir partir si elle va à l'encontre des normes de vulnérabilité qu'on lui assigne que si elle incarne une certaine image de la migration, selon laquelle un.e migrant.e se doit d'être isolé.e, vulnérable et obéissante pour mériter l'accueil.

Et qui est-ce qui décide de qui peut rester, et qui doit partir ? Un œil sur la jauge-à-ne-surtout-pas-dépasser, l'autre sur le prix des billets de train pour Paris, les

salarié·es de l'accueil concentrent de fait le pouvoir de laisser rester et faire partir. La décision de renvoyer quelqu'un·e du refuge n'est ni collective ni vraiment protocolaire, mais bien arbitraire, puisqu'elle repose souvent sur les impressions, humeurs et inimitiés personnelles que les salarié·es de l'accueil nourrissent envers les personnes accueillies. Si l'on ajoute à ça l'urgence dont on parlait plus tôt, on se retrouve assez vite dans une panade bien grisâtre dans laquelle une poignée de gens contrôle et confisque la mobilité – toi tu restes, toi tu pars – d'une majorité d'exilé·es. Ce contexte est propice à des débordements de plus en plus fréquents, où l'attitude contrôlante est si brutale qu'elle semble inspirée par un vrai sadisme, ou par une sorte de délire de puissance que la fatigue et le stress ne suffisent pas à justifier.

Voici quelques extraits de dialogues qu'on a pu entendre dans le bureau de l'accueil du Refuge :

«T'es bien content de dormir et manger gratuitement ici, hein? Mais ça peut pas durer ! Tu as trois jours pour acheter un billet et partir!» «[En pleurant:] Mais je n'ai pas d'argent et je ne sais pas

où aller!» «Et ben tu vas te le faire prêter, l'argent, ou alors tu partiras en stop!»

Ou encore, à une personne en manque de Lyrica: «Tu veux ta dose? Il faut que tu achètes un billet pour Grenoble et je vais te la donner, ta dose !»⁷

FAUT CONCLURE

Accueillir c'est aussi contrôler. C'est se rendre responsable de quand part qui et parfois où, sans trop savoir pourquoi. En ce sens, la contrainte ne prend pas toujours la forme d'une interdiction. Au Refuge bien souvent la contrainte oriente, elle rassure, elle encourage, elle donne à des futurs flous des contours nets pour les faire advenir vite, très vite, parce qu'il faut faire de la place. La contrainte se fait douce⁸, quand elle n'est pas ouvertement horrible.

LA SOLUTION (PUISQU'ON L'A PROMISE)

La solution que nous proposons a l'avantage de s'adapter à presque tous les picotements de conscience (réels ou factices) des personnes qui détiennent un pouvoir sur les autres. Elle consiste à simplement

arrêter de l'exercer, ce pouvoir, à regarder un peu ce qui se passe, et à prendre des notes si possible. La jauge va exploser de mai à la mi-octobre, comme l'année passée, et celle d'avant encore, ce qui pourrait provoquer autre chose que la fin du monde. Les portes des trois étages vides pourraient finir par s'ouvrir, par exemple. Ceux parmi les propriétaires et les membres du CA qui voudraient les refermer seraient obligé.es de s'exposer publiquement, elleux et les limites si mesquines de leur charité. Un tel geste pourrait même faire gagner un peu de sympathie à l'institution épuisée qu'est le CA du Refuge, dont la politique demeure incertaine, parfois suspecte, et toujours decevante, voire un peu collabo, comme quand ses membres s'époumonent dans les oreilles du préfet, des député.es et des ministres, qu'enfin y'en a marre, il faut agir, y'a trop de migrant.es par chez nous. Il pourrait

Le "russe" pourrait même retrouver le sommeil, ou un.e bonne avocat.e.

arriver plein de choses, sérieux. Le «russe» pourrait même retrouver le sommeil, ou un.e bonne avocat.e ●

NOTES

¹ le Refuge Solidaire est un lieu d'accueil temporaire des personnes exilées traversant la frontière franco-italienne.

² Soupe d'arguments régulièrement servie à quiconque questionne la jauge – le plus souvent des bénévoles un peu inquiet.es de mettre des gens à la porte ou des exilé.es peu désireux.es de se retrouver à la rue.

³ Entendez : c'est pour le bien des personnes exilées qu'on les met dehors, et puis de toute façon on n'a pas le choix, le refuge ne peut quand même pas accueillir toute la misère du monde (sans le soutien de l'Etat qui, lui-même l'a déjà dit, ne peut pas non plus accueillir toute la misère du monde). Voilà on laisse ce tacle en bas de

page pour éviter de trop froisser ceux qui ne s'identifieraient pas à la colère qui infuse ce petit article (pour l'instant).

⁴ Suspense de ouf.

⁵ C'est pas nous qui le disons c'est Joseph Masco, un très chouette anthropologue qui travaille sur l'instrumentalisation politique des fins du monde aux Etats-Unis, dans un article (en anglais sorry) qui s'appelle *The Crisis in Crisis*.

⁶ C'est une autre soupe, elle aussi indigeste, qu'on sert parfois au refuge quand la première n'a pas suffi.

⁷ Au moment où cet article était déjà écrit en large partie, nous avons appris une nouvelle déconcertante: une personne salariée du Refuge venait d'être mise à pied et soumise à enquête parce que accusée d'abus de pouvoir sur fond sexuel envers les exilé.es, notamment dans l'application des mesures mise en place pour respecter la f***ue jauge. Cette histoire touche trop de près le sujet de notre article pour que nous ne la mentionnions pas, mais, d'un autre point de vue, elle est beau-

coup trop complexe, délicate et troublante, pour qu'on l'aborde de manière précipitée. Nous considérons par ailleurs qu'elle n'enlève rien aux opinions que nous exprimons ici. Au contraire, elle corrobore notre indignation. Et, pour le reste, l'évènement donne une couleur particulièrement sinistre au ton de certains de nos propos, que nous ne considérons pas, au moment de l'écriture, à ce point allusifs.

⁸ Puisqu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, l'idée d'une contrainte positive – d'un pouvoir qui dit oui, vas-y ! plutôt que beh non tu peux pas faire ça en fait – a été pensée et théorisée en grande partie par Michel (Foucault).

؟ خوراص ال و يسكااط يدت

**TADI TAXI OULA
SAROUKH ?**

"Tu vas prendre un taxi
ou une fusée ?"

Lyrica est un nom assez poétique pour un médicament. Pourtant la prégabaline en a beaucoup d'autres, encore plus évocateurs. Selon la langue et la latitude on l'appelle la « Rouge », le « Taxi », la « Fusée ». Il semble que, de ce puissant médicament anxiolytique, antalgique et antiépileptique, on parle même dans quelques chansons, sur les côtes méridionales de la Méditerranée. Sa popularité en tant que drogue récréative est énorme dans les pays du Maghreb. L'île de Samos semble avoir été, pendant plusieurs années, sa plaque tournante et le centre de sa dramatisation vers l'Europe. Aujourd'hui, le Lyrica se trouve partout, vendu sous le manteau à 1,50€ la gélule, 10€ la plaquette, de Perpignan à Bruxelles, en passant par la Porte de la Chapelle.

Quelle est donc la raison d'un succès international qui frôle la légende ? Qu'est-ce qui fait de ce dérivé de l'acide gamma-amino-butyrique (ça fait moins rêver, n'est-ce pas?), l'un des médicaments les plus cités dans des fausses ordonnances, en France et en Belgique ?

La réponse est simple, chères lecteur.ices : une stratégie de marketing bien réussie ! Qui comporte, il est vrai, quelques pépins avec la justice, mais cela n'a plus l'air de scandaliser l'opinion publique occidentale, après les affaires de l'OxyContin de Purdue Pharma, ou du fentanyl d'Insys Therapeutics, protagonistes inoubliables de la saga des opioïdes aux États-Unis.

D'autant plus que le Lyrica, pour le moment, est la drogue des sans papiers, des exilé.es, des détenu.es, des sans abris, des usager.es d'opioïdes : une population d'invisibles, sans droits et sans représentant.es. Ce qui fait de sa diffusion sous le manteau un crime presque parfait.

Bravo donc à Pfizer, propriétaire des droits d'exploitation de la pré-gabaline, d'avoir réussi une deuxième affaire du siècle, après le

**Le Lyrica, pour
le moment, est la
drogue des sans-
papiers,
des exilé.es,
des détenu.es,
des sans abris :
une population
d'invisibles, sans
droits et sans
représentant.es**

vaccin anti-Covid ! Ces profits sont bienvenus, si l'on tient compte des 2,3 milliards de dollars d'amende payés en 2009 au gouvernement Étasunien pour avoir fait la promotion illicite de plusieurs médicaments (dont le Lyrica); des 60 millions de dollars d'amende payés en 2012, pour avoir corrompu des médecins et des représentant.es de gouvernement en Chine, République Tchèque, Italie, Serbie, Bulgarie, Croatie, Kazakhstan et Russie. Sans oublier les 1,3 millions d'euros versés à Jérôme Cahuzac en 2016, on se demande bien pour quoi...

TU VAS PRENDRE UN TAXI OU UNE FUSÉE ?

Mais attention, chères lecteur.ices. Comme vous pouvez bien l'imaginer, l'utilisation de ce médicament n'est pas sans un certain nombre de conséquences plus que négatives. La prégabaline a en effet des propriétés euphorisantes, relaxantes et désinhibantes, en particulier lorsqu'elle est utilisée en association avec d'autres dépresseurs (opiacés, alcool, benzodiazépines...) dont elle potentialise les effets. Certains usager.es rapportent également une sensation de toute puissance. Mais un usage excessif entraîne très rapidement une forte dépendance physique, ainsi que plusieurs effets indésirables : prise de poids, œdème périphérique, vertiges, somnolence,

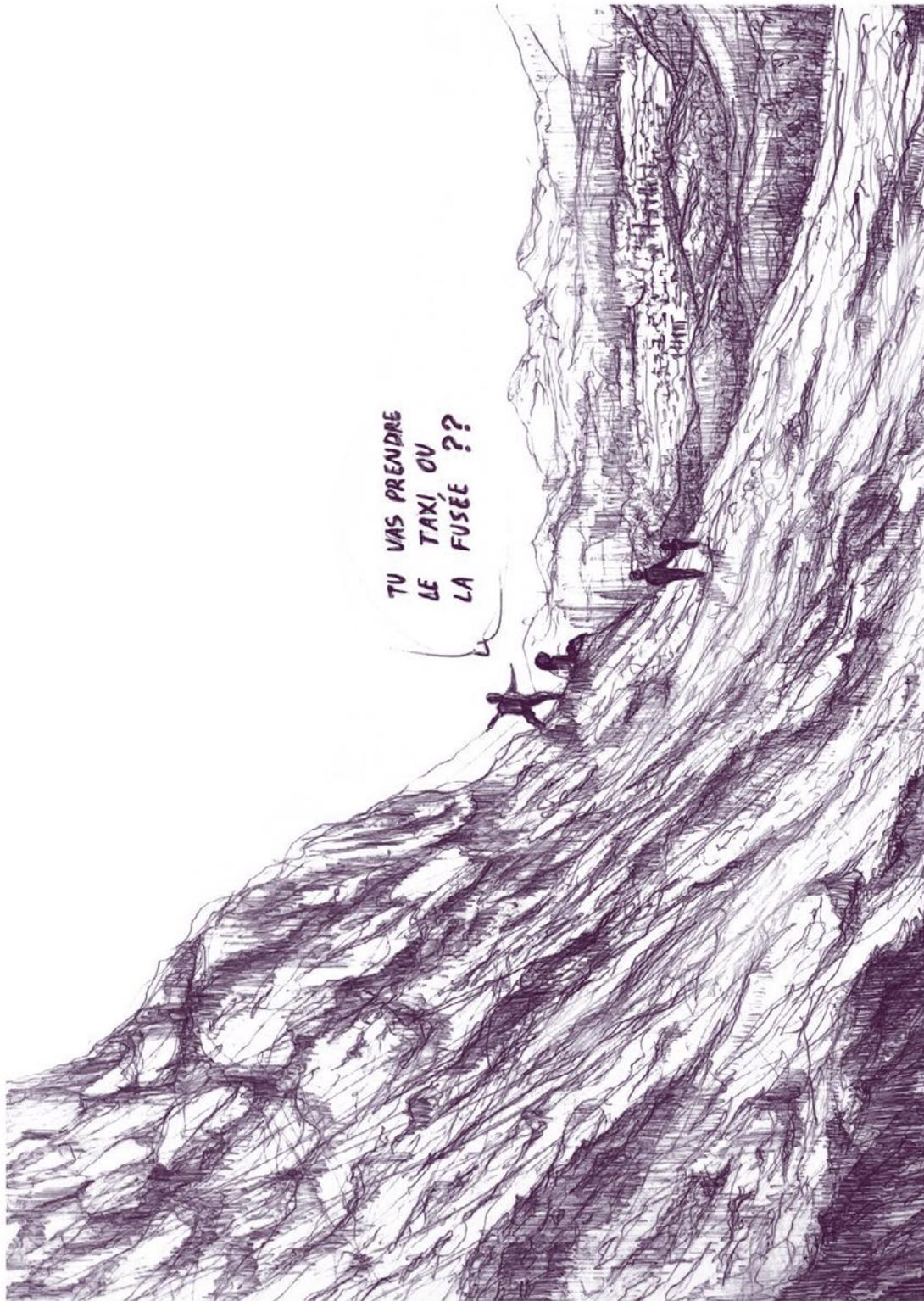
**Le Lyrica tue
un grand nombre
d'usager.es, mais
pour le moment
personne n'a
vraiment envie de
savoir combien.**

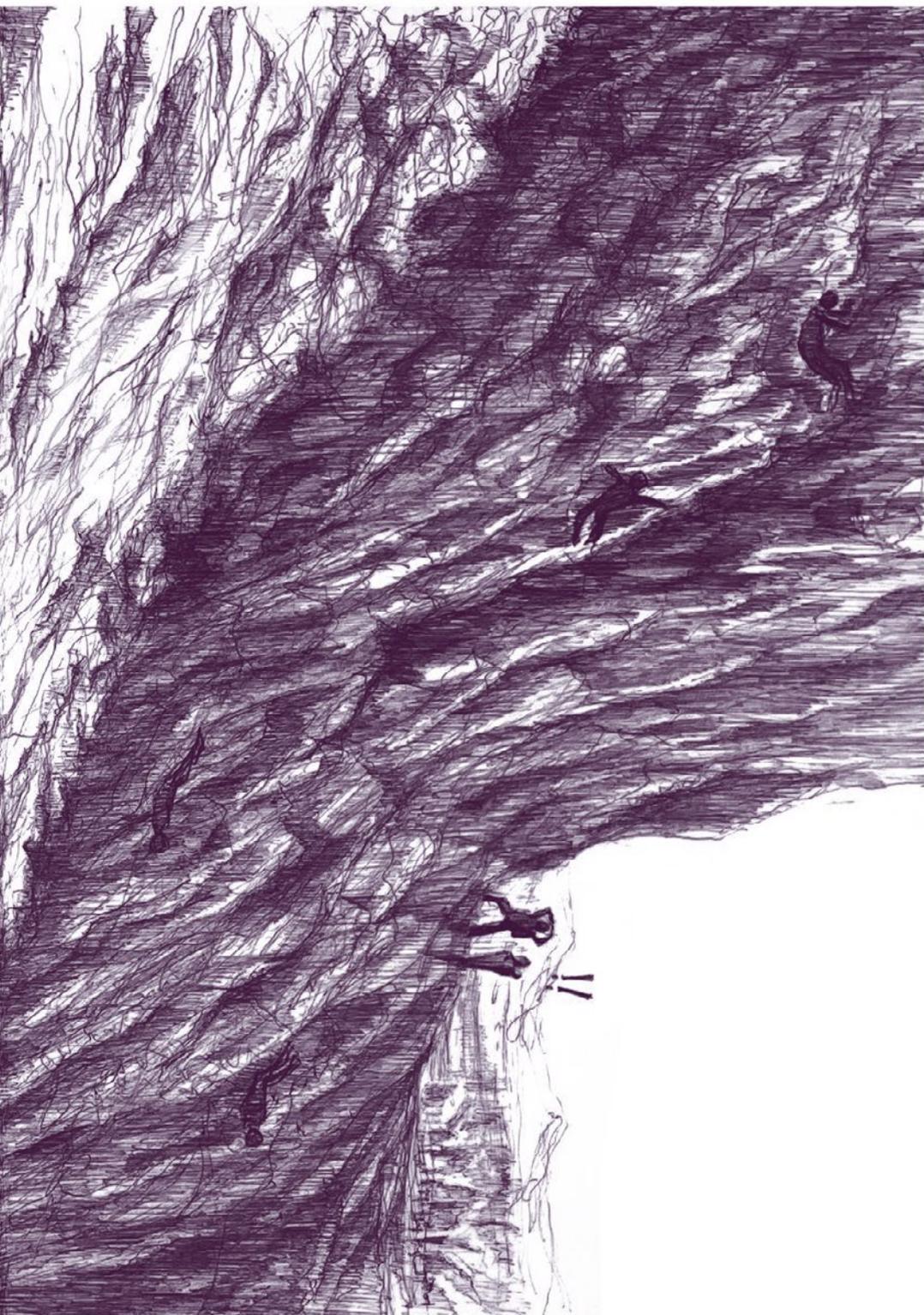
ataxie, tremblements, fatigue, céphalées, douleurs articulaires, impuissance, troubles visuels. Le mésusage augmente le risque de dépression respiratoire par surdose d'opiacés, ainsi que le risque de troubles du rythme cardiaque. Au niveau comportemental, son usage est associé à une augmentation des idées suicidaires et des passages à l'acte suicidaire, des accidents de la route, et de l'agressivité.

En fouillant dans la littérature pharmaceutique, on découvre que « les médicaments de la famille des gabapentinoïdes, dont le Lyrica fait partie, semblent être une cause de mortalité insuffisamment recherchée en médecine légale, notamment dans le cadre des décès pour overdose d'opioïdes », ce qui veut dire, dans notre langue, que le Lyrica tue un grand nombre d'usager.es, mais que, pour le moment, personne n'a vraiment envie de savoir combien, ni bien sûr de bouger un doigt pour les aider.

Merci Pfizer, encore une fois.

TU VAS PRENDRE
LE TAXI OU
LA FUSÉE ??





Mais laissons la parole à notre ami K., [ancien usager de Lyrica] qui vit à Briançon depuis plus de deux ans.

R : Toi, t'as quoi à me dire sur le Lyrica ?

K : Encore hier, il y a un gars du Refuge Solidaire² qui savait qu'il était en manque, alors il a pris son drap et il est allé dormir dans le parking près du refuge.

R : Mais il a dormi sur le parking, à même le sol ?

K : Bah oui, il savait qu'avec tout le monde au Refuge il pourrait pas se contrôler, alors il est parti sur le parking, tranquille, tout seul.

R : La dernière fois quand je t'ai demandé c'était quoi les plats typiques de l'Algérie, tu m'as répondu que c'était le Lyrica ! Parce qu'au Maroc y'a pas une aussi grande consommation, c'est ça ?

K : Pour la moitié des gens, comme les Marocains, la prise de Lyrica commence en Turquie. A Takzim, les potes que tu vas te faire

ils vont te proposer du Lyrica. Les gens ils en vendent dans les camps, dans les associations. Au Maroc on a d'autres drogues, des Karkoubi [drogues psychotropes] comme roche [surnom du Valium]. Mais on n'a pas trop de Lyrica. Et tu vois, les gens qui sont pas sociables, qui sont timides et tout, ils prennent du Lyrica. Les gens qui sont SDF en Bosnie et qui partent dans les markets ou au feu rouge pour demander de l'argent, eux ils prennent du Lyrica, ça les encourage à faire ça. Pour voler aussi, ça donne du courage.

Beaucoup de gens ils en prennent pour marcher aussi, pour traverser la montagne, pour se donner de l'énergie.

R : Et t'en a déjà pris ? Tu ressens quoi exactement ? T'es pas obligé de répondre si tu veux pas.

K : Moi mon maximum c'est 21 en une journée ! Une fois au Refuge, parce que t'as le droit à 3 pilules maximum par jour³, y'a un gars il disait «mais moi je suis habitué à 7 ou 8 par jour» et moi je lui ai pas dit mais j'en prenais parfois 17, 21 par jour (rires). Mais

Pour la moitié des gens, la prise de Lyrica commence en Turquie.

il faut se contrôler, j'ai pas tout pris d'un coup, comme ça tu sais. Il faut en prendre sur la journée. Au début t'en prends, t'as plein d'énergie et tout. Ca te rend trop sociable, ça te donne du courage et un peu de force. Et quand tu commences à sentir que l'énergie ça finit, tu prends encore. Mais à la fin moi quand j'ai senti que c'est bon l'énergie c'est fini, j'ai arrêté d'en prendre, j'ai aussi senti que je pouvais m'endormir n'importe où. J'avais les yeux tout rouges, et plus d'énergie. Et si tu continues de trainer, par exemple de marcher, tu commences à oublier où tu es et tu peux t'endormir d'un coup. Et tu peux plus marcher normalement. Et puis, y'a des gens le lendemain ils se souviennent plus de rien. Ca te fait vraiment sentir high, mumtashi [défoncé en darija marocain]. Le best combo, c'est Ly-

rica, du coca, et fumer du shit. Ca c'est comme si ça explosait la force du Lyrica, ça donne vraiment un trop trop grand high.

R : Mais du coup quand t'es habitué à en prendre 21 par jours et qu'après tu peux en prendre seulement trois, le manque il se manifeste comment ?

K : Quand t'es en manque y'a des gens ils deviennent vraiment trop agressifs. Y'a des gens qui volent et qui tuent à cause du Lyrica sur la route. Une fois j'étais en prison en Slovénie et y'avait des gens qui étaient en manque de Lyrica. Et les employés de la prison ne voulaient pas leur en donner. Alors les exilé.es ont commencé à ouvrir leur corps, à se faire du mal à eux-même⁴ et à tout casser. Les toilettes, les chaises... Et une fois qu'ils ont ouvert leur corps, on leur a donné du Rivotril.⁵

Tu peux mourrir à cause du Lyrica. Une fois, j'étais en Bosnie, il y a des gens ils vivaient dans une maison abandonnée. C'était des migrants. Ils ont passé la limite du Lyrica.

R : T'entends quoi par la limite du Lyrica ?

K : Ils ont pris plus qu'un paquet. Et dans un paquet des fois il y a 14, des fois il y a 21 pilules. Ils étaient trois personnes. Un il était sorti de la maison. Un il était déjà en train de dormir, en overdose, K.O. Et l'autre il était au téléphone avec sa mère. Et dans la maison il y avait pas de lumière. Il a allumé une bougie mais il était sous Lyrica alors il a rien mis en bas de la bougie, il l'a posée directement sur la couverture. Et le mec il avait seulement envie de parler avec sa mère et après c'est bon, il dort. Le moment où il a fini l'appel avec sa mère, il a commencé à être en overdose lui aussi, et il a oublié d'éteindre la bougie. La bougie elle a continué, continué de fumer et ça a allumé la couverture. Et parce que vraiment ils avaient trop pris de Lyrica, ils se sont pas réveillés. C'est la troisième personne qui était pas dans la maison qui est rentrée et a trouvé que tout avait brûlé. Ils sont restés les deux dans le coma et au bout d'un mois l'un est mort et l'autre s'est réveillé... Mais il faut pouvoir contrôler. Parce que un peu ça t'aide trop.

Tu en prends pour passer, sur la route. Quand tu marches dans la forêt ou quand tu sais que tu vas devoir faire des trucs durs. Mais trop vraiment c'est dangereux. Tu peux devenir tellement agressif, faire vraiment n'importe quoi, et après tu te rappelles de rien ●

NOTES

¹ paroles de la chanson Takoul Saroukh (littéralement: «mange du Lyrica») de Cheb Djalil.

² le Refuge Solidaire est un lieu d'accueil temporaire des personnes exilées traversant la frontière franco-italienne.

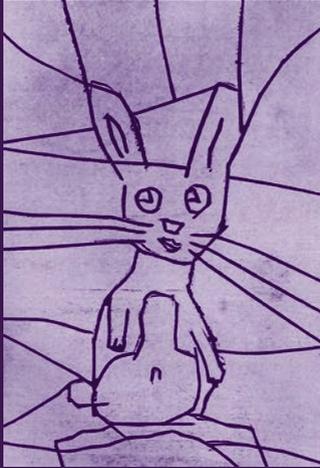
³ la PASS à l'hôpital de Briançon donne maximum trois jours de Lyrica aux habitant-e-s du refuge. L'ordonnance est théoriquement non- renouvelable si le départ est décalé.

⁴ Comme dit plus haut, une des principales manifestations du manque est de se faire du mal à soi-même.

⁵ le Rivotril est utilisé d'une manière similaire au Lyrica.

PS :

On aimerait bien que d'autres personnes écrivent, parlent, témoignent dans les prochains numéros. Si vous avez des questions ou des propositions vous pouvez nous contacter à l'adresse : revue.ravages@proton.me



PRIX LIBRE

C'est-à-dire que tu payes ce que tu veux, oui. Sache juste que le coût d'impression unitaire de cette revue est d'environ 2€ et que, pour le payer, nous avons cassé nos propres tirelires, plus celle su Collectif de Boulangères « Quarante Kilos et Des Brioches ».

Et, en parlant pognon, si tu veux nous aider financièrement, voici un IBAN : 7610278090750002041160167. En mettant RAVAGES dans l'intitulé du virement, ton argent ira dans notre caisse et il servira à financer notre prochain numéro.

Si tu ne mets pas d'intitulé, il servira à d'autres collectifs politiquement proches de nos positions.